

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE



ACQUIGNY, ALIZAY, AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS, AMFREVILLE-SUR-ITON, ANDÉ, CONNELLES, CRASVILLE, CRIQUEBEUF-SUR-SEINE, HERQUEVILLE, HEUDEBOUVILLE, INCARVILLE, IGOVILLE, LA HAYE-LE-COMTE, LA HAYE-MALHERBE, LA VACHERIE, LE MANOIR, LE MESNIL-JOURDAIN, LE VAUDREUIL, LES DAMPS, LÉRY, LOUVIERS, MARTOT, MONTAURE, PINTERVILLE, PÎTRES, PONT-DE-L'ARCHE, PORTE-JOIE, POSES, QUATREMARE, ST-ETIENNE-DU-VAUVRAY, ST-PIERRE-DU-VAUVRAY, SURTAUVILLE, SURVILLE, TOSTES, TOURNEDOS-SUR-SEINE, VAL-DE-REUIL, VIRONVAY.

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



Seine - Eure

## Nombre d'habitants par commune

Source : www.insee.fr, le 1<sup>er</sup> janvier 2015

- Acquigny : 1 595 habitants
- Alizay : 1 469 habitants
- Amfreville-sous-les-Monts : 516 habitants
- Amfreville-sur-Iton : 786 habitants
- Andé : 1 164 habitants
- Connelles : 205 habitants
- Crasville : 134 habitants
- Criquebeuf-sur-Seine : 1 239 habitants
- Herqueville : 152 habitants
- Heudebouville : 826 habitants
- Igoville : 1 634 habitants
- Incarville : 1 353 habitants
- La Haye-le-Comte : 135 habitants
- La Haye-Malherbe : 1 533 habitants
- La Vacherie : 571 habitants
- Le Manoir : 1 187 habitants
- Le Mesnil-Jourdain : 246 habitants
- Les Damps : 1 310 habitants
- Léry : 2 135 habitants
- Le Vaudreuil : 3 767 habitants
- Louviers : 18 614 habitants
- Martot : 593 habitants
- Montaure : 1 063 habitants
- Pinterville : 765 habitants
- Pîtres : 2 480 habitants
- Pont-de-l'Arche : 4 219 habitants
- Porte-Joie : 118 habitants
- Poses : 1 178 habitants
- Quatremare : 408 habitants
- Saint-Etienne-du-Vauvray : 844 habitants
- Saint-Pierre-du-Vauvray : 1 344 habitants
- Surtauville : 485 habitants
- Surville : 947 habitants
- Tostes : 454 habitants
- Tournedos-sur-Seine : 103 habitants
- Val-de-Reuil : 13 793 habitants
- Vironvay : 318 habitants

37 communes et 69 684 habitants



## Sommaire

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Services généraux.....     | 4  |
| Attractivité.....          | 9  |
| Equilibre planétaire.....  | 17 |
| Partage et solidarité..... | 27 |
| Forces vives .....         | 35 |
| 2014 en images .....       | 48 |

Rapport annuel d'activité. Septembre 2014  
 Directeur de la publication : Bernard Leroy  
 Co-directeur de la publication : Philippe Le Gal  
 Rédaction en Chef : Marie Le Calonec  
 Rédaction : direction de la communication et les services de l'Agglomération  
 Suivi de fabrication : Nelly David  
 Crédits photos : Communauté d'agglomération Seine-Eure  
 Conception et mise en page : Lecaux Communication  
 Impression : Corlet  
 Dépôt légal à parution



**Bernard Leroy**  
Président

## Edito

2014 aura été une année de changements, et tous les éléments que vous découvrirez dans ce rapport annuel en attestent. Après la fusion de 2013 avec la Communauté de communes Seine-Bord, l'Agglo Seine-Eure a pris une autre dimension. 37 communes, près de 70 000 habitants, des compétences nouvelles tournées plus directement vers les usagers, obligent à se structurer de manière différente.

Les élus et les services ont déménagé en janvier dans le nouveau siège situé à Louviers. Un bâtiment plus adapté à la taille des services et aux besoins d'un service public de proximité. Le bâtiment abrite également divers services publics – Pôle emploi, Pimms, Mission locale, Maison de la justice et du droit – et l'ensemble est plus cohérent pour les habitants.

Février aura été marqué par l'ouverture très attendue du nouveau complexe aquatique Caséo. Un véritable centre de loisirs, de détente et d'activités sportives autour de l'eau. Cet équipement structurant était programmé dans le contrat d'Agglo 2011/2013 et montre bien qu'il faut du temps, et des partenaires engagés et constants, pour que de beaux et ambitieux projets sortent de terre.

En mars, les électeurs ont choisi leurs nouveaux élus municipaux et pour la première fois leurs représentants au conseil communautaire. Mi-avril, ces derniers m'ont désigné pour devenir Président de cette belle Agglo Seine-Eure et c'est avec passion, détermination et conviction que j'effectuerai le mandat qu'ils m'ont confié. Très rapidement dans les semaines qui ont suivi, les élus, répartis en commissions thématiques, sous la houlette des 15 vice-présidents se sont remis au travail. En septembre, le conseil a choisi d'étendre les compétences jeunesse et aide à domicile, qui jusque-là étaient territorialisées à 7 communes. Un choix, tourné résolument vers le service direct à la population, qui permet une synergie des moyens humains et techniques, pour apporter une réponse adaptée lorsque c'est à l'échelon intercommunal qu'il est plus efficace de faire les choses. Les communes qui le souhaitent peuvent conserver leurs structures et/ou partenaires si elles jugent que c'est le plus adapté à leur population.

Par ailleurs le conseil a aussi décidé de s'engager pour l'avenir en prenant la compétence Très Haut débit et électromobilité. Structurer ces deux points sur le territoire Seine-Eure est essentiel pour garantir un cadre de vie dynamique et agréable.

L'avenir s'est également préparé tout au long de l'automne avec la réorganisation d'une partie des services de l'Agglo tournés vers l'économie et l'emploi, deux préoccupations primordiales des années à venir, fil rouge de notre politique de développement. En parallèle, l'activité des services et des communes s'est poursuivie. Ce rapport annuel vous donne une synthèse des très nombreuses actions menées chaque jour par les élus et les services.

Enfin, l'avenir s'est aussi beaucoup préparé avec la négociation du contrat d'Agglo avec nos partenaires privilégiés que sont le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie. Plusieurs réunions avec les communes et les partenaires ont eu lieu pour discuter des grands projets. Des investissements structurants qui permettront de bâtir l'Agglo Seine-Eure de demain, au service des générations futures.

## LES ÉLUS EN 2014

### Quelques chiffres sur l'assemblée communautaire

Les délégués communautaires se réunissent presque chaque mois en bureau et en conseil. Ces deux temps de réunion permettent de voter les projets qui seront ensuite mis en œuvre par les techniciens.

Mais la vie de l'assemblée ne s'arrête pas là. En effet, la conférence des présidents s'est aussi réunie pour discuter et préparer les dossiers qui passent régulièrement en commission.

2014 a vu le renouvellement du Conseil communautaire lors des élections municipales et le passage de 102 à 80 délégués communautaires.

### Chiffres 2014

- 12 Conseils
- 10 Bureaux
- 410 délibérations votées
- 2 motions
- 20 décisions de bureau
- Contribution au débat sur le contournement Est de Rouen



**Bernard Leroy**  
Président  
Rapporteur à la coopération décentralisée: Hubert Zoutu



**François-Xavier Priollaud**  
Président délégué  
Rapporteur au développement numérique: Daniel Jubert



**Marc-Antoine Jamet**  
Vice-Président  
Stratégie et partenariats locaux et internationaux  
Rapporteur: Céline Leman



**Thierry Delamare**  
Vice-Président  
Mise en valeur du territoire, sauvegarde du petit patrimoine  
Rapporteur: Guillemette Nos



**Jean-Marc Moglia**  
Vice-Président  
Développement économique, économie circulaire et durable  
Rapporteurs: Jean-Jacques Leroux, Fadilla Benamara



**Jean-Yves Calais**  
Vice-Président  
Artisanat, tourisme, commerce  
Rapporteurs: Alain Lemarchand, Jacqueline Pons



**Gaëtan Levitre**  
Vice-Président  
Reconversion industrielle  
Rapporteur: Didier Piednoel



**Anne Terlez**  
Vice-Présidente  
Politique de la ville, transition énergétique et politiques publiques durables  
Rapporteur: Catherine Duvallet



**Patrick Madroux**  
Vice-Président  
Finances et excellence opérationnelle  
Rapporteurs: Pierre Lecuyer, Jean-Philippe Brun



**Christian Wuilque**  
Vice-Président  
Urbanisme et aménagement  
Rapporteur: Alain Renaux



**René Dufour**  
Vice-Président  
Jeunesse et proximité  
Rapporteur: Maryannick Deshayes



**Jacky Bidaut**  
Vice-Président  
Voirie et liaisons douces  
Rapporteurs: Marie-Joëlle Lenfant, Yves Lanic



**Sylvie Blandin**  
Vice-Présidente  
Transports conviviaux et électromobilité  
Rapporteurs: Hervé Letellier, Jean-Pierre Duvéré



**Jean Carré**  
Vice-Président  
Propreté publique  
Rapporteur: Jean-Claude Courant



**Jean-Claude Christophe**  
Vice-Président  
Cycle de l'eau et milieux naturels  
Rapporteurs: Didier Dagomet, Dominique Delafosse, Jean-Michel Derrey



**Richard JACQUET**  
Vice-Président  
Parcours résidentiels  
Rapporteur: Caroline Rouzée

## ORGANIGRAMME DES SERVICES AGGLO EN 2014\*

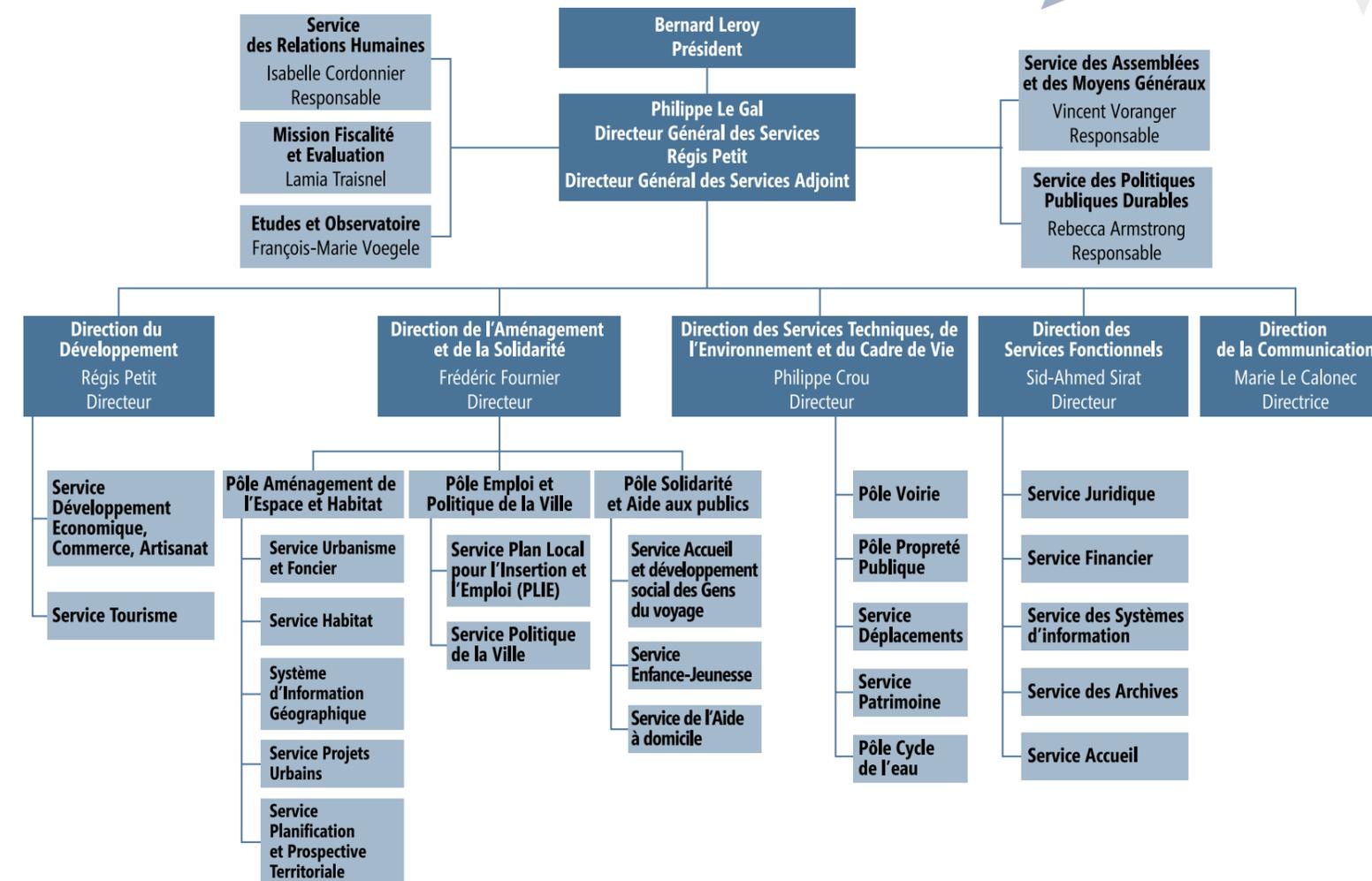
\* Au 31 décembre 2014

### Le personnel en chiffres

Ce sont les élus qui votent les décisions. Pour les accompagner et mettre en œuvre les projets décidés, 296\* agents dont 216 titulaires et 80 agents non titulaires travaillent toute l'année. La moyenne d'âge est de 42,5 ans et l'équipe compte 51 % de femmes et 49 % d'hommes.

Les agents exercent des métiers très différents: secrétariat, techniciens, accueil, chargé d'étude, directeur,... et ce, dans des domaines très variés: économie, voirie, aménagement, tourisme, juridique, social, urbanisme, tri-propreté, eau, BTP, milieux naturels, transports, administration générale, emploi et formation, informatique, ressources humaines, logistique, finances, communication, coopération décentralisée, énergie, habitat,...

\* Effectif au 31 décembre 2014.



## LES SERVICES DE L'AGGLO

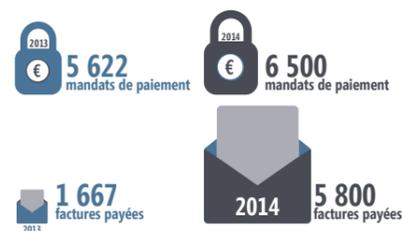
### L'Agglo traite de très nombreux dossiers chaque année

#### ► Service juridique



Le service juridique est mutualisé avec la Ville de Louviers et porte assistance aux communes qui en font la demande tout au long de l'année.

#### ► Service des finances



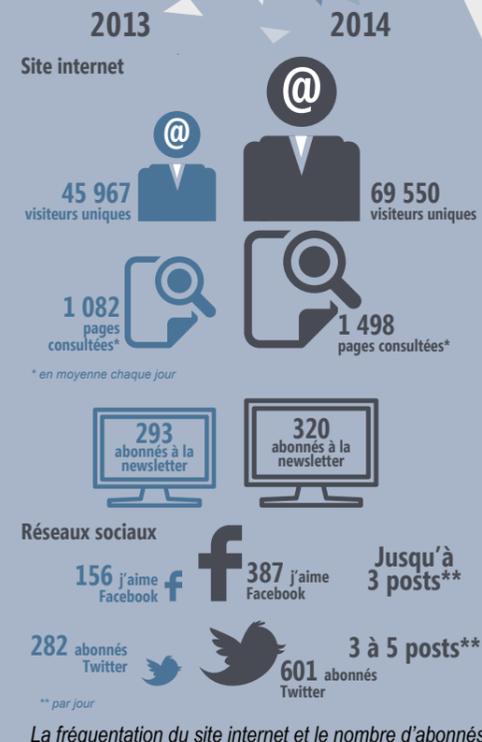
Le responsable de service des finances est mutualisé avec la Ville de Louviers.

Le **service informatique** de l'Agglomération Seine-Eure est mutualisé avec la Ville de Louviers et offre en parallèle des services à d'autres communes. Hormis la gestion du parc informatique (648 stations de travail), l'assistance aux utilisateurs (répartis sur 63 sites d'intervention distincts) et le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures techniques, le service informatique assure également d'autres missions transversales. Il est en particulier en charge de plusieurs projets structurants inscrits au contrat d'Agglomération 2014-2020. Le déploiement du Très Haut Débit est l'un de ces projets à moyen et long terme, dont les enjeux sont essentiels: il permet à la fois de favoriser un aménagement équilibré et d'assurer une équité d'accès en tous points du territoire, de résorber la fracture numérique en évitant le « mitage » du territoire, d'accélérer la modernisation des services dans les administrations, de répondre aux nouveaux usages ou encore de renforcer l'attractivité économique du territoire.

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2013, l'Agglo dispose d'un **service des Archives** dirigé par une archiviste professionnelle. L'année 2014 marque la mutualisation de la fonction archives avec les communes de l'Agglo. La mutualisation partielle permet de faire trier et classer les archives communales par l'archiviste communautaire. La mutualisation totale, outre le classement des archives, permet de les transférer à terme dans des locaux dédiés, en vue de leur conservation, de leur communication au public et de leur valorisation.

Cette année, le **service des Archives aura classé 115 mètres linéaires d'archives** (dont les archives de l'ex-Communauté de communes Seine-Bord et des syndicats associés), tandis que 82 mètres auront été réglementairement détruits. Depuis novembre 2014, les archives de l'Agglo sont temporairement externalisées chez un prestataire privé agréé.

Parallèlement, les archives d'Heudebouville ont été intégralement classées (95 mètres en début d'intervention, 41 mètres définitivement classés). Deux ateliers sur les poils de la Première Guerre mondiale ont été organisés pour les élèves de CM1-CM2 des communes d'Heudebouville et de Poses.



La fréquentation du site internet et le nombre d'abonnés.

Après une année d'existence, le site internet, mis en ligne en janvier 2013, a vu sa fréquentation en augmentation, grâce à ses nombreuses entrées via la page Facebook et la vitalité des mises à jour.

Par ailleurs, l'Agglomération Seine-Eure est présente sur Facebook et Twitter, la progression de la fréquentation de ces deux réseaux sociaux est lente mais sereine et le taux d'engagement est bon. L'Agglomération Seine-Eure est classée dans le top 50 des communautés d'Agglo connectées en France pour Twitter. Nouveauté 2014 : l'Agglo est présente sur le réseau social Pinterest dans le but de valoriser l'image du territoire Seine-Eure. L'Agglomération soutient les services de l'Agglo mais également les communes et les associations en leur prêtant du matériel: 96 prêts (tentes, tables, bancs, claustras, grilles caddie...).

### Vers un nouveau contrat d'agglo

L'année 2014 a été consacrée à la préparation du contrat d'agglomération 2014/2020.

Il a pour objectif principal de contribuer à un développement local durable et structurant, assurant la mise en valeur de toutes les potentialités du territoire. Il a pour vocation de favoriser l'intégration locale des logiques de développement économique et de solidarité.

Le contrat traduit les options stratégiques retenues et transpose les projets en financements pluriannuels précis engageant chacun des partenaires signataires: Agglomération, Région Haute-Normandie, Département de l'Eure; et ce dans les cadres des priorités de ces derniers.

Son élaboration a donc été articulée autour de trois axes:

- atteindre un ancrage durable de l'économie et des emplois,
- assurer une amélioration continue de la qualité de vie,
- prendre une part active dans la transition énergétique.

Plusieurs temps de négociation ont ainsi rythmé l'année 2014:

- Le bilan du précédent contrat a été présenté aux partenaires et élus communautaires le 8 septembre.
- Sept réunions territoriales, pilotées par le Président de l'Agglomération, ont permis d'aller à la rencontre des élus des communes et d'identifier les projets structurants à l'automne.
- Deux comités de pilotage, dont le dernier le 19 décembre, ont été l'occasion d'arrêter la programmation et la maquette financière du contrat: 35 opérations et 112 M€ d'investissements. La Région contribuant à hauteur de 16,70 M€ et le Département pour 10,30 M€.

La signature s'est faite en février 2015.

### Pôle métropolitain

Les élus de l'Agglomération et de l'Agglomération rouennaise ont continué leurs échanges sur les champs de l'économie, du tourisme et de la mobilité. Le conseil du pôle métropolitain s'est réuni en février, juillet et novembre 2014.



Panorama du Plessis à Amfreville-sous-les-Monts.

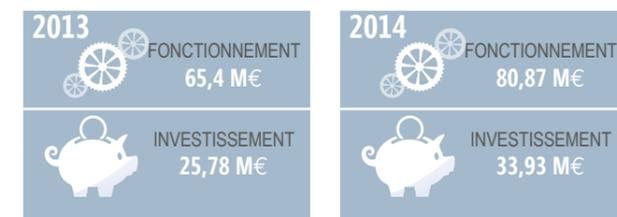
# BUDGET

Le budget de la Communauté d'agglomération Seine-Eure se compose d'un budget principal et de 11 budgets annexes.

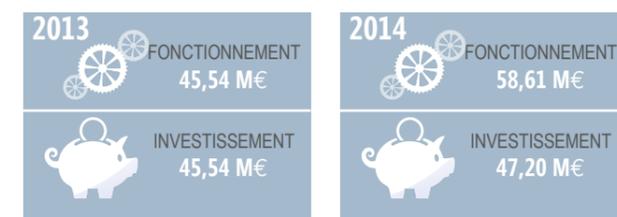
L'Agglo a investi 47 M€. Malgré une période difficile au niveau des dotations de l'Etat qui sont en forte baisse, l'Agglomération Seine-Eure peut s'atteler à l'accomplissement de ses projets, grâce à sa solidité financière et des dépenses maîtrisées.

## Evolution du budget principal

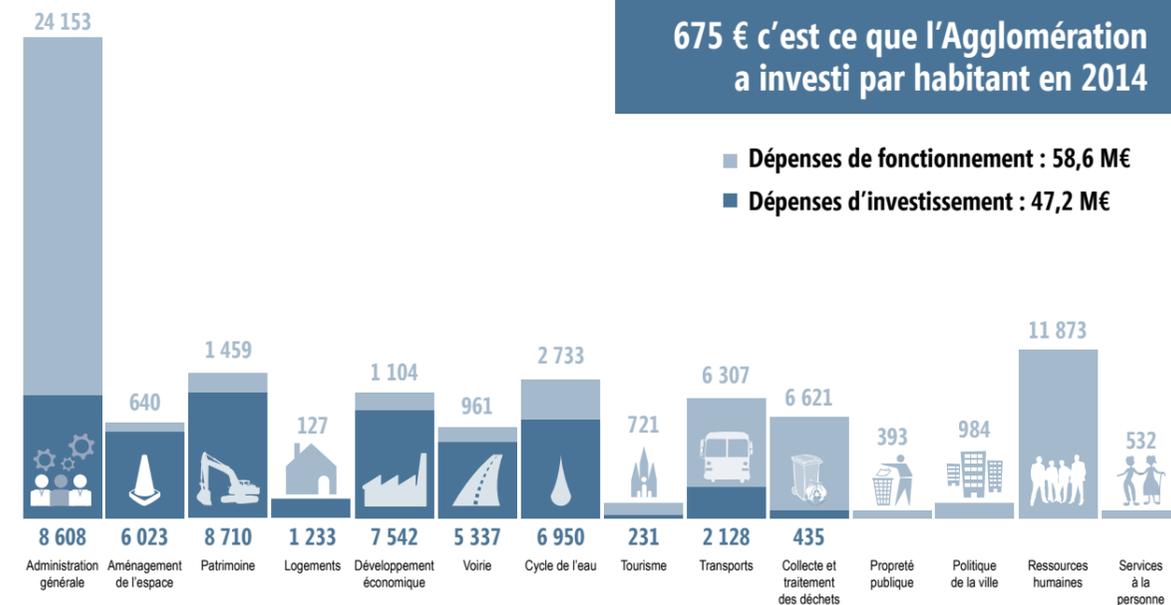
### ► Recettes



### ► Dépenses



## Répartition des recettes et des dépenses par postes



**675 € c'est ce que l'Agglomération a investi par habitant en 2014**

- Dépenses de fonctionnement : 58,6 M€
- Dépenses d'investissement : 47,2 M€



### A noter!

48,5 M€ de dépenses de fonctionnement sont inscrits au budget principal, dont 19,7 M€ sont reversés aux communes (40,6 % des dépenses).

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La compétence économique et touristique, exercée par la Communauté d'agglomération Seine-Eure, poursuit les objectifs suivants : renforcer l'attractivité du territoire, favoriser le développement des entreprises, du commerce et de l'artisanat et promouvoir le territoire. En 2014, de nombreux dossiers ont été menés.



Dans le cadre de la plate-forme « création d'entreprises », l'Agglomération a accompagné 10 porteurs de projet en 2014.

## Des actions pour renforcer l'attractivité du territoire, favoriser le commerce et l'artisanat et faire la promotion du territoire

### Des actions pour renforcer l'attractivité du territoire

► **Ecoparc III, Heudebouville : lancement de l'étude de maîtrise d'œuvre**

L'Agglomération Seine-Eure a souhaité lancer l'étude de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'Ecoparc III.

L'Agglo procédera à l'aménagement de ce parc d'activités fin 2015 après l'enquête publique au titre du dossier autorisation Loi sur l'Eau.

Ecoparc III présentera une superficie totale de 57 hectares dont 45,18 hectares cessibles.

#### Etat d'avancement

- Études préalables achevées.
- Création de la Zone d'Aménagement Concertée.
- Dossier de réalisation approuvé.
- Enquête publique concernant la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) en cours.
- Dossier au titre de la loi sur l'eau déposé. Il sera mis à l'enquête publique en 2015.
- Démarrage des travaux : fin 2015.

► **La crèche inter-entreprises, Val-de-Reuil : attribution des marchés**

Afin de faciliter la vie des salariés et l'accès à l'emploi sur le territoire, l'Agglo Seine-Eure développe des services nombreux au gré de l'évolution des besoins.

Une nouvelle structure d'accueil pour jeunes enfants de 30 berceaux va être construite et pourra accueillir simultanément des enfants âgés de 2,5 mois à 4 ans révolus. Cet équipement regroupera des entreprises proches géographiquement et implantées sur le territoire.

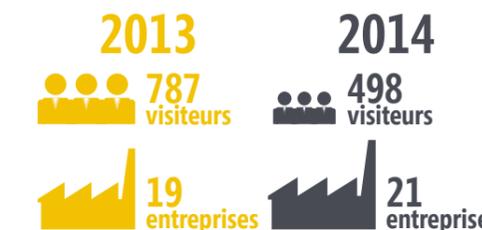
Le bâtiment, répondant intégralement aux normes HQE, occupera une surface de 400 m<sup>2</sup> en un seul niveau sur un terrain d'un hectare.

#### Calendrier

- Dépôt du permis de construire : 10 octobre 2014
- Attribution des marchés aux entreprises : mardi 28 octobre 2014
- Accord du permis de construire : 8 décembre 2014
- Démarrage des travaux : avril 2015
- Livraison du bâtiment prévue en mai 2016

► **Fête de la science du 6 au 11 octobre 2014**

L'Agglomération Seine-Eure et les entreprises ont souhaité s'associer pour la 10<sup>e</sup> année consécutive au rendez-vous national de la Fête de la Science. L'occasion de proposer au public de découvrir 21 entreprises de notre territoire : Anoxa – Métallerie Normande, Aptar Pharma Le Vaudreuil, Barry Callebaut, Chaussures Marco, Coliposte, CRT Analyses et Surface, Double A, F4S Formation, Groupe Johnson & Johnson, Holcim – Géocycle, Interfas, Intertek France, JCL-Ingénierie, Lohmann, NPC, MJK-Systems, Régie de restauration les 2 aîelles, Sanofi Pasteur, Schneider Electric, Usine de Dépollution et Veneu.



Remarque : le Bassin d'essai des carènes ne participant à la Fête de la science qu'une année sur deux, la fréquentation est en baisse en 2014.

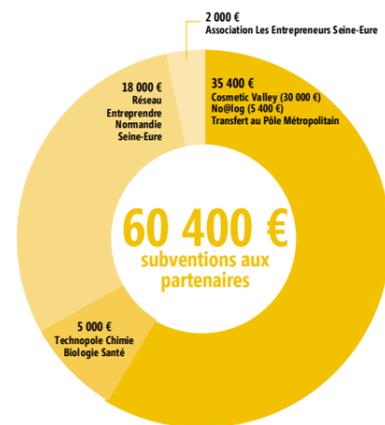
► **Le Congrès Beauté Packaging, Le Vaudreuil, les 4 et 5 juin 2014 : un congrès pour les acteurs de la filière packaging**

Organisé en partenariat avec la Cosmetic Valley et Eure Expansion, cet événement a pour ambition d'offrir une plateforme de rencontres, d'échanges et d'affaires pour tous les acteurs de la filière packaging des produits finis parfums et cosmétiques, de faire de ce congrès un rendez-vous attendu et prisé pour les professionnels de cette filière. L'organisation de cet événement permet à l'Agglo de promouvoir le savoir-faire des entreprises locales et l'image de son territoire sans oublier de mettre en avant le département de l'Eure en tant que pôle mondial de packaging.

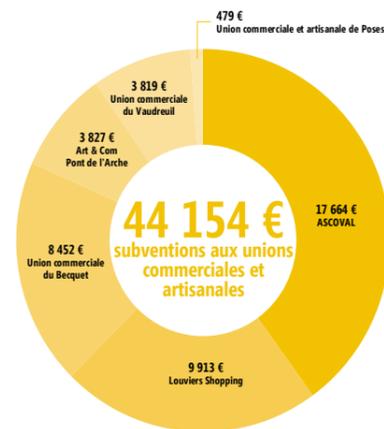
Une centaine de participants et représentants des plus grandes marques (LVMH, Clarins, Yves Rocher, L'Oréal, Chanel, Expanscience, Sisley...) a participé à cet événement.

Les meilleurs experts scientifiques ont présenté les dernières innovations en matière de sécurité de l'emballage, initié des échanges de bonnes pratiques avec d'autres secteurs industriels tels que l'alimentaire et débattre autour d'un domaine d'excellence qui fait partie des valeurs du pôle de compétitivité Cosmetic Valley.

► **Des partenaires subventionnés**



**Des actions en faveur du commerce et de l'artisanat**



Montant des subventions de l'Agglo aux Unions commerciales et artisanales



Montant de la participation aux associations pour l'animation commerciale et artisanale du territoire communautaire

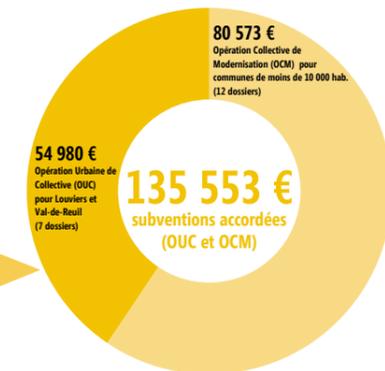
► **Opération Collective de Modernisation et Opération Urbaine Collective\***

Signature d'un avenant à la convention FISAC relative à la première tranche de l'Opération Collective de Modernisation le 24 mars 2014 pour élargir le périmètre aux communes d'Igoville, Alizay, Les Damps, Criquebeuf-sur-Seine, Montauve, Martot, Tostes et Porte-Joie.

**Des actions collectives pour moderniser et rendre accessibles les points de vente**

Ce dispositif vise à aider financièrement les commerçants et artisans qui souhaitent moderniser leur point de vente, le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, acquérir du matériel nécessaire à l'exploitation de leur activité ou encore s'installer en zone artisanale.

Pour l'année 2014, 19 porteurs de projet du territoire ont bénéficié d'aides allant de 2 423 € à 12 000 €.



Montant des subventions accordées dans le cadre du dispositif OUC et OCM

\* OCM pour les communes de moins de 10 000 habitants, OUC pour les communes de plus de 10 000 habitants.

**Des actions individuelles**

Des visites des entreprises ayant bénéficié des aides ont été organisées le 2 octobre 2014 à la demande des services de l'Etat. Un bilan a pu être réalisé et les retombées économiques des aides directes attribuées depuis le lancement des dispositifs OCM et OUC ont été évaluées.

**Entreprises visitées :**

- A La Page, librairie papèterie à Louviers, gérant M. Sébastien Lefebvre.
- Créatine, loisirs créatifs à Louviers, gérante M<sup>me</sup> Martine Chartrain.
- Fleurs à fleurs, fleuriste au Vaudreuil, gérante M<sup>me</sup> Anne-Marie Cauchois.
- Poissonnerie de l'Océan, Pont-de-l'Arche, gérant M. Mickaël Ouin.

Le cabinet Albert et Associés a été retenu pour effectuer l'étude de redéfinition des communes de Pitres et du Manoir. Ces communes ont été accompagnées dans le développement de leur stratégie commerciale grâce aux conseils d'un urbaniste ou d'un spécialiste en urbanisme commercial pour définir leurs projets, planifier leurs actions d'intervention et trouver des solutions urbanistiques, commerciales et environnementales concrètes et financièrement acceptables. Les résultats ont été présentés le 9 octobre.

Le cabinet Cibles & Stratégies a accompagné les unions commerciales du territoire à bâtir un programme d'actions annuel original adapté aux nouveaux besoins des consommateurs dans le cadre du **Pack Communication** (Programme PUCE : Programme des Unions Commerciales et artisanales en Évolution) lancé en 2013. Le programme a été présenté en janvier 2014 aux unions commerciales. De février à mai, les unions commerciales souhaitant participer à ce programme ont été recrutées (Louviers Shopping, ASCOVAL et ACASA). Elles ont été coachées durant le 2<sup>e</sup> semestre 2014.

► **Soutien à la dynamisation de la filière production (CAP Développement)**

Lancée en 2013, cette action a pour objectif de permettre aux entreprises de l'artisanat de production de bénéficier de conseils en développement industriel. En avril 2014, la prospection des entreprises a débuté.

► **Commerce de proximité et promotion des produits du terroir**

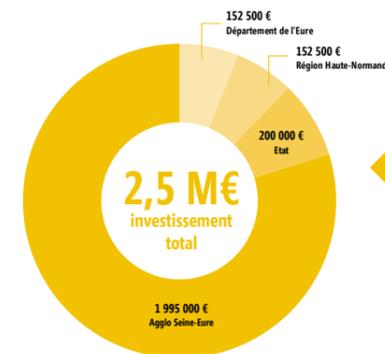
L'Agglomération Seine-Eure souhaite développer les circuits courts sur le territoire en valorisant les produits locaux au sein des pôles multiservices. Une convention de partenariat a été signée le 13 novembre avec la Chambre d'agriculture de l'Eure. L'opération a démarré fin novembre 2014.

► **Le Village d'artisans La Lisière, Pont-de-l'Arche : un bâtiment destiné aux artisans**

Un village d'artisans est défini par un ou plusieurs bâtiments divisés en locaux adaptés aux besoins de chaque entreprise en évitant l'hyperspécialisation, des surfaces modulables pour le « blanc », des accès et des parkings communs, une implantation de qualité pour être visible.

D'une superficie de 1 600 m<sup>2</sup>, le Village d'Artisans de la Lisière est divisé en 12 cellules d'une superficie moyenne de 100 à 150 m<sup>2</sup>.

Le bâtiment a été inauguré le 17 octobre 2014.



Coût total du Village d'artisans La Lisière à Pont-de-l'Arche avec la part de financement. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure a accompagné techniquement ce projet.

► **Le lotissement d'activités, Pitres : une offre foncière pour l'implantation artisanale**

La vocation de cette zone d'activités artisanales est d'accueillir des petites entreprises artisanales et de services (aux entreprises et à la population), mais aussi vers l'activité de commerces « en boutique » ou de distribution de produits grand public.

Le permis d'aménager a été déposé le 2 juin pour la réalisation d'un lotissement d'activités. La consultation des concessionnaires (ERDF, GRDF, Véolia Eau, Orange) a été réalisée en octobre 2014.

► **Le Village d'artisans d'art, Le Vaudreuil**

La commune du Vaudreuil possède 2 églises sur son territoire. L'église St Cyr a été désacralisée au début des années 2000.

La commune a souhaité réfléchir sur un projet de village d'artisans d'art pour répondre aux besoins des artisans d'art et pour valoriser leur savoir-faire, dans un contexte de renouveau des métiers d'arts, d'exploitation de savoir-faire, d'exception à la française.

La création d'un village d'artisans d'art consiste à mettre à disposition des locaux et des moyens qui vont permettre à l'artisan d'art de démarrer ou développer son activité. Sont concernés des artisans d'art qui fabriquent ou restaurent des objets portés et utilitaires (ex : tapissier, couturière, restaurateur de tableaux, accordeur de piano, ébéniste, tourneur sur bois, coutelier, bouclier, cordonnier, forgeron,...).

Cette nouvelle activité stimulera le tourisme culturel et confortera la vocation de village d'art et d'histoire de la commune.

La consultation a été lancée en août 2014 pour réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité pour la construction d'un village d'artisans d'art au Vaudreuil. Après l'ouverture des offres effectuée en septembre, les cabinets d'études ont été pré-sélectionnés. Le cabinet d'études a été choisi en décembre.

**L'agenda 2014 de la promotion du territoire**

► **Salon des entrepreneurs, Paris, les 5 et 6 février**

L'Agglo participe à ce salon, en partenariat avec Eure Expansion et la chambre de Commerce et d'Industrie de l'Eure. Plus de 50 contacts ont été pris cette année contre 45 en 2013 et 30 en 2012. Les ¾ des contacts concernent des projets de reprises d'entreprises. Ils sont soit originaires de l'Eure, soit de Région Parisienne. Ces contacts sont très qualifiés.

► **Salon Créer et reprendre une entreprise, Evreux, 17 octobre**

Action réalisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Eure.

► **Salon de l'immobilier d'entreprises (SIMI), Paris, les 3, 4 et 5 décembre**

Action réalisée, dans le cadre du Pôle métropolitain, en partenariat avec l'Agence de développement économique (devenu Rouen Normandy Invest).

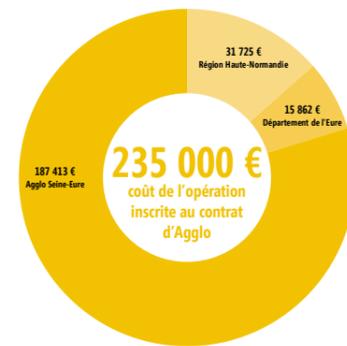
## Des actions pour renforcer le développement touristique du territoire



### Développement de l'offre touristique

#### ► Création d'un parcours de randonnée nautique sur l'Eure

L'Agglo a aménagé un parcours pour la pratique du canoë-kayak sur l'Eure entre Acquigny et Criquebeuf-sur-Seine réparti en deux tronçons (Acquigny/Le Vaudreuil et Léry/Criquebeuf-sur-Seine). Un travail en partenariat avec les associations pratiquantes du canoë-kayak et les communes a permis d'aménager 8 sites (Acquigny - Louviers : AONES, Aval Villette, Bigards - Le Clos des Aulnes au Vaudreuil - Centre nautique « Pagaie Passion » à Val-de-Reuil - Pont-de-l'Arche - Criquebeuf-sur-seine) pour une pratique du canoë-kayak en toute sécurité. Les travaux se sont étalés de juillet à novembre 2014.



Coût total du parcours de randonnée nautique sur l'Eure avec la part de financement

#### ► Création d'une aire de service pour camping-cars, Ecoparc à Heudebouville

Une nouvelle aire de services pour camping-cars a été installée sur le site d'Ecoparc à Heudebouville représentant un coût de 55 000 €.

La borne sera mise en service au printemps 2015 pour la saison touristique.

#### ► Requalification du chemin de grande randonnée GR2 de la vallée de Seine

L'Agglo a été partenaire de la Fédération Française de Randonnée Pédestre pour la requalification et la mise en sécurité du tracé du chemin de grande randonnée GR2 de la vallée de Seine. L'objectif est de pouvoir développer le potentiel touristique de ce GR. Des actions de valorisation sont programmées à l'échelle du Pôle Métropolitain CREA/Seine-Eure.

### Développement de la qualité de l'accueil

#### ► L'Office de tourisme Seine-Eure: différentes actions d'accueil, d'animation, de promotion du territoire et de commercialisation

La fête de la voie verte a été organisée par l'Office de tourisme Seine-Eure le 14 septembre au Vaudreuil. Cette manifestation, inscrite dans le cadre d'une manifestation nationale, a eu un grand succès.

Des centaines de visiteurs ont pu s'initier à toutes les activités liées à la voie verte et à la rivière au travers des divers ateliers.

Pour célébrer le **70<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie**, une exposition a été programmée à l'Antenne Touristique de Poses du 15 juin au 30 septembre 2014. Elle retraçait le passage des troupes de l'armée allemande sur la Seine, les bombardements sur le barrage et les écluses ainsi que les dégâts et victimes subis dans le village de Poses.

Le service commercial a accueilli 66 groupes, soit 3 351 personnes.

Pour la deuxième année consécutive, l'Office de tourisme Seine-Eure a proposé un **Pass Découverte** permettant de bénéficier d'offres privilèges ou de gratuités auprès de 60 partenaires. Celui-ci a été vendu à plus de 200 exemplaires en 2014.

L'Office de tourisme a accueilli 8 251 visiteurs dans les deux lieux d'accueil, soit une progression de 12 % par rapport à 2013.

L'Office de tourisme a aussi proposé des **visites à destination d'un public individuel** (y compris des visites spécial enfants). 23 visites proposées avec 427 participants.

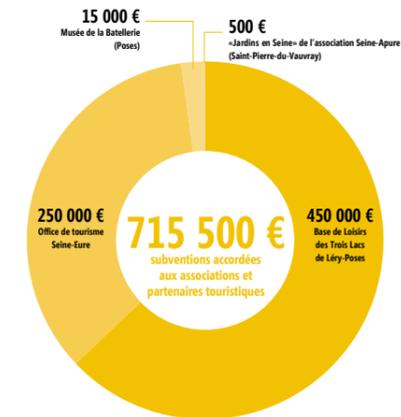
#### ► Programme de signalisation touristique à Pont-de-l'Arche

La mise à jour de la signalisation touristique a été réalisée à Pont-de-l'Arche pour un budget de 9 000 €, dans le cadre de la politique de signalisation des sites touristiques de l'Agglo.

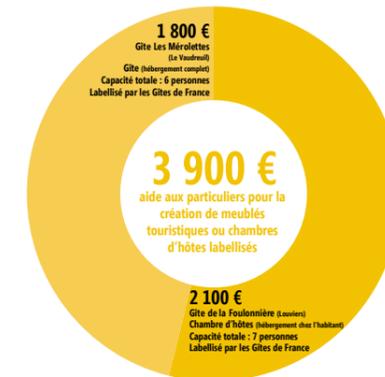
#### ► Programme annuel de soutien aux communes participant au concours départemental des villes et villages fleuris

L'Agglo a attribué des bons d'achat aux douze communes de l'Agglomération participant au concours départemental des villes et villages fleuris, pour un montant total de 3 000 €.

## Soutien des porteurs de projets



Montant des subventions accordées par l'Agglo aux associations et partenaires touristiques



Montant des subventions accordées par l'Agglo aux particuliers pour la création de meublés touristiques ou chambres d'hôtes labellisés

## Pôle Métropolitain CREA/Seine-Eure

La carte touristique du Pôle Métropolitain a été rééditée en 10 000 exemplaires.

#### ► Eductour croisiéristes

Une visite du territoire du Pôle Métropolitain à destination des professionnels des croisières sur la Seine a été réalisée en partenariat entre l'Agglo Seine-Eure, la CREA, et leurs offices de tourisme respectifs, afin de leur faire découvrir l'offre du territoire.



## TRANSPORT ET DÉPLACEMENT

Pour harmoniser les différents types de mobilité, l'Agglomération Seine-Eure s'est dotée de la compétence Transports et Déplacements (obligatoire pour toute communauté d'agglomération) et a élaboré un Plan de Déplacement Urbain



### Les principales évolutions du réseau Transbord

**La ligne 1 a été modifiée.** Les horaires de la ligne ont été modifiés. Le parcours de 18h46 a été prolongé jusqu'au quartier Maison Rouge à Louviers.

Un véhicule supplémentaire a été mis en service sur la **ligne 2**. Le service scolaire S2 de 15h 10 a été renforcé, celui de 19h45 a été prolongé jusqu'aux Cascades (Louviers).

### L'évolution des services scolaires

Des modifications importantes des services scolaires ont été apportées à la rentrée scolaire 2014 de manière à prendre en compte la réforme des rythmes scolaires. A ce titre, l'Agglo Seine-Eure a pris en charge les modifications apportées aux services notamment le transport supplémentaire du mercredi matin pour les circuits des primaires pour les services S13, S16, S24, S25, S26 et S31. Le transport périscolaire reste à la charge des communes et autres EPCI pour lesquels la compétence leur a été transférée.

Le doublage de la ligne départementale 390 prévu les vendredis au départ du lycée Marc Bloch à Val-de-Reuil a été étendu aux lundis, mardis et jeudis.

Les horaires de départ pour la ligne S14 sont modifiés de manière à pallier aux retards constatés à l'arrivée des établissements scolaires.

Suite au constat de la présence de surcharge sur la ligne S10 au départ d'Andé, un renfort de service a été mis en place.

En raison du faible nombre d'élèves, le circuit retour du mercredi des services scolaires S11 et S12 a été supprimé et intégré à la ligne S11/S12.

### Le matériel roulant

L'Agglomération Seine-Eure a fait l'acquisition durant l'année 2014 de deux Mercedes Citaro E entrés dans le parc de véhicules en janvier 2014 et du premier Citaro K Euro VI livré au mois d'octobre. Ces nouveaux véhicules respectent les dernières normes en matière de réduction d'émission des polluants.

### La billettique

Depuis 2012 l'Agglomération Seine-Eure est intégrée au projet haut-normand de billettique intermodale. A ce titre, il est possible d'utiliser les cartes sans contact ATOUMOD sur tous les modes de transport du réseau Transbord. En août 2014 a été lancé le titre Atoumod'Multi en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie, le Grand Evreux Agglomération, le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie. Ce titre correspond à un abonnement mensuel chargé sur une seule carte (Atoumod) pour voyager de manière illimitée en train, bus, métro et en car sur quatre zones au choix qui correspondent au périmètre des transports urbains autour des villes de Rouen, Elbeuf, Louviers et Evreux. Depuis son lancement, le volume de vente a trouvé son rythme de croisière et se situe à hauteur de 500 rechargements chaque mois.



### La qualité de Service

Conformément à la Convention signée entre l'Agglo et le délégataire Trans Dev Urbain Seine-Eure, trois vagues de mesures de qualité ont été réalisées par l'Agglomération Seine-Eure au cours de l'année 2014.

Les critères mesurés sont :

- la ponctualité,
- la propreté des véhicules (extérieur/intérieur),
- l'information aux arrêts, dans les véhicules, à l'Espace Transports et sur le site web,
- l'attitude du conducteur,
- l'accueil des clients,
- la gestion des réclamations.

Les résultats de ces trois vagues de mesures ont permis à Trans Dev Urbain Seine-Eure d'atteindre le bonus maximum prévu à la Convention.

### L'extension et la restructuration du dépôt bus

Le projet d'extension et de restructuration du dépôt de bus situé sur la zone d'activités à Incarville répond aux objectifs suivants :

- Extension de l'atelier : passage de deux emplacements à quatre de manière à pouvoir assurer correctement l'entretien des bus (32 véhicules).
- Augmentation du nombre de places de stationnement bus en cohérence avec la taille du parc de véhicules en passant de 27 à 37 places.
- Amélioration du fonctionnement de certains équipements comme la station de lavage qui n'est plus aux normes.
- Optimisation des coûts de fonctionnement en réduisant la facture énergétique (amélioration du chauffage de la partie atelier, isolation de la partie administrative).
- Extension du stationnement des véhicules légers correspondant au nombre d'employés sur le site.

L'équipe de maîtrise d'œuvre a été retenue au cours de l'année 2013 et a lancé le travail d'élaboration des phases d'esquisse et de diagnostic. Au cours de l'année 2014, le projet a suivi son cours, plusieurs scénarii de réaménagement ont été proposés par le groupement de maîtrise d'œuvre avant la validation définitive de la variante intégrant la reconstruction complète de l'atelier et des bureaux. L'avant-projet finalisé a été présenté en fin d'année 2014 et les travaux doivent débuter à l'automne 2015.

### Les travaux de réaménagement du pôle d'échanges multimodal

Les travaux de modernisation de la gare de Val-de-Reuil comprennent la réhabilitation du bâtiment voyageurs (maîtrise d'ouvrage SNCF), la mise en accessibilité des quais (maîtrise d'ouvrage RFF) et l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal (maîtrise d'ouvrage Agglomération Seine-Eure). Les travaux du pôle d'échanges multimodal de la gare de Val-de-Reuil ont débuté fin août 2014. La première phase de travaux s'achèvera mi-juin 2015. Elle consiste en la réalisation des travaux de voirie, de réseaux et d'aménagements paysagers sur tout le parking. Seuls les espaces de part et d'autre du bâtiment voyageurs seront finalisés après les travaux de réhabilitation par la SNCF. La fin des travaux du pôle d'échange multimodal devrait intervenir au printemps 2016.

## L'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques

L'année 2014 a été marquée par la réponse de l'Agglo Seine-Eure à un appel à projet lancé par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), auquel s'est associée la Région. Le SIEGE (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure) qui y a également répondu, a été désigné unique maître d'ouvrage pour l'implantation des bornes sur l'ensemble du département de l'Eure et leur exploitation pendant 2 ans. 50 % de l'investissement est pris en charge par l'ADEME, 20 % par la Région et 30 % par le SIEGE.

A terme, 130 bornes de recharge seront installées au cours du deuxième semestre 2015 et en 2016 sur le département de l'Eure. Il y en aura 19 sur le territoire de l'Agglo, chacune dotée de plusieurs points de charge. Leur implantation, déterminée par l'Agglo, doit faire l'objet d'une étude de faisabilité par le SIEGE. Il s'agit essentiellement de lieux générateurs de déplacements (équipements publics), attractifs (centre-ville), regroupant de nombreux salariés (zones d'activités) ou d'espaces multimodaux (aires de covoiturage).

## Le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)

Les résultats de l'appel à projet « Transports collectifs et mobilité durable » de l'État ont été annoncés. Cet appel à projet précise que le projet de BHNS entre la gare de Val-de-Reuil et la place Thorel à Louviers est éligible d'une subvention à hauteur de 3,20 M€. Le projet bénéficiera d'une subvention complémentaire de 3,198 M€ de la Région Haute-Normandie dans le cadre du contrat d'Agglomération 2014 – 2020.

Parallèlement, les études d'avant-projet ont été finalisées au cours de l'année et la constitution d'un dossier d'enquête publique est en cours de finalisation. Enfin, la concertation sur le projet devrait être lancée au début de l'année 2016.

## L'intégration d'une nouvelle signalétique aux points d'arrêts

Au cours de l'année 2014, une nouvelle signalétique répondant aux normes en matière de lisibilité pour les personnes à mobilité réduite a été déployée sur l'intégralité des points d'arrêts du réseau (poteaux, abribus,...) de transport collectif de l'Agglomération Seine-Eure de manière à homogénéiser l'affichage des informations clients.



Évolution de la fréquentation et du nombre de km parcourus

## VOIRIE

Dans le cadre de sa compétence voirie, l'Agglomération réalise de nombreux travaux tout au long de l'année sur son territoire. Entretien, réfection de revêtements de chaussée et trottoirs des voies communales sont au programme. Le réseau des voies communales à entretenir a été arrêté à 558 km sur 37 communes.

### Les aménagements qualitatifs

**Les Damps**, place de l'Eure : création d'une place, de stationnements et sécurisation de la voirie pour 266 647 € H.T (99 819 € à la charge de la commune des Damps).

**Martot** : réaménagement de la résidence Saint-Aignan pour 175 000 € H.T (56 875 € à la charge de la commune de Martot).

**Incarville**, route de Louviers : sécurisation de la chaussée et création d'un cheminement piéton pour 249 285 € H.T.



Sécurisation de la chaussée et création d'un cheminement piéton à Incarville.

### Le contrat de territoire

**Pôle d'échanges multimodal** sur la gare de Val-de-Reuil : 2 754 845 € (400 000 € à la charge de la commune de Val-de-Reuil).

**Voie verte** : 78 655 € H.T pour la liaison entre la base de Loisirs des 3 lacs et le barrage de Poses.

### Les comptages

57 comptages sur l'Agglomération en 2014.

### Renforcement : 3 140 000 € TTC

- 15,7 km :
- de voirie : 69 200 m<sup>2</sup>
- de trottoir : 6 950 m<sup>2</sup>

Réalisation d'aménagement de voirie à Porte-Joie.



Réalisation d'aménagement de voirie, rue des fougères à Louviers.

### Les conventions exceptionnelles

**Le Vaudreuil** : extension du parking Papavoine pour 105 000 € H.T (34 125 € à la charge de la commune du Vaudreuil).

**Criquebeuf-sur-Seine** : aménagement allée des Saules et Voie Romaine pour 50 000 € H.T (16 250 € à la charge de la commune de Criquebeuf-sur-Seine).

### Les conventions « petits aménagements »

Plateaux, ralentisseurs, bordurages, trottoirs, parking, sécurisation de carrefour...

Intervention sur 18 communes pour un montant de 272 731 € HT, avec une participation de 112 297 € des communes.

### Signalisation horizontale et verticale

- 80 000 € TTC pour la verticale
- 80 000 € TTC pour l'horizontale

### Le désherbage

**Phyto-sanitaire** : 47 000 € TTC

**Alternatif** : depuis le 16 janvier 2012, par arrêté préfectoral, il est interdit de traiter avec des produits phytosanitaires les caniveaux et les fils d'eau. Ils sont donc traités de manière alternative (thermique) pour 33 400 € TTC ainsi que les trottoirs de 2 communes : Léry et Saint-Pierre-du-Vauvray pour un total de 15 300 € TTC.

### Acquisition de matériel

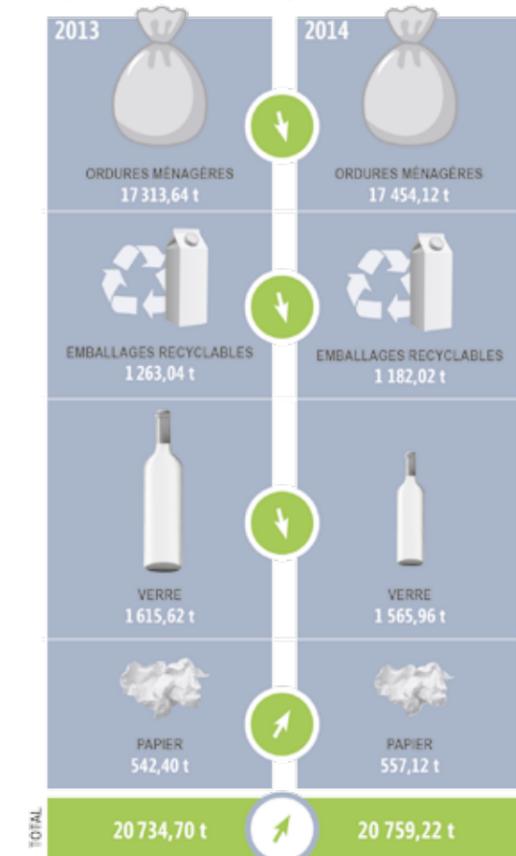
1 camion de 16 tonnes.

# COLLECTE ET TRAITEMENT

## La collecte

Depuis 2009, la collecte est effectuée sur l'ensemble du territoire par Véolia Propreté, prestataire de l'Agglomération.

### Synthèse des tonnages collectés



**Indicateurs du service de collecte :**  
233 338 km  
**Moyens humains :**  
11 chauffeurs et 11 ripeurs  
**Moyens matériels :**  
11 camions



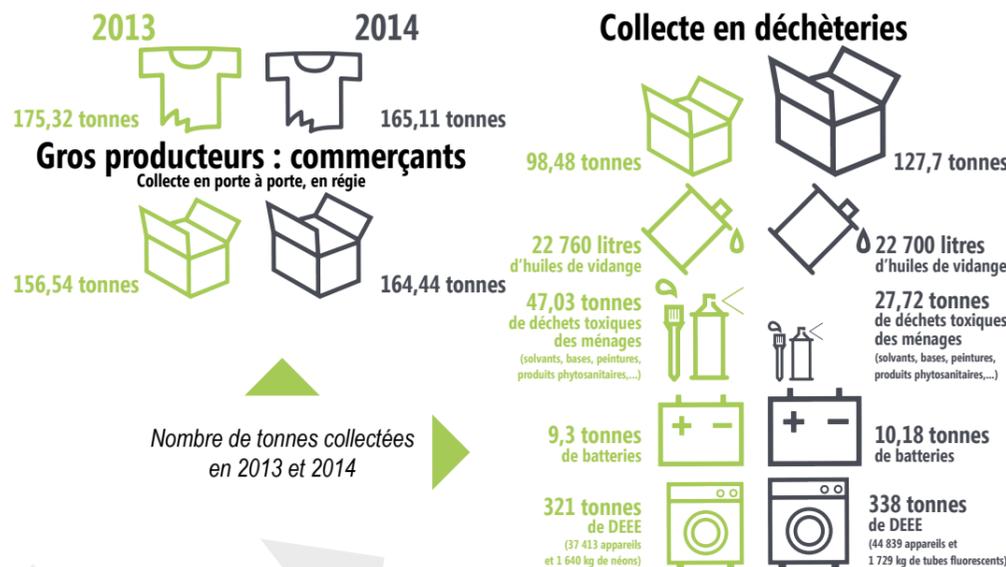
## Le traitement

### Les Recyclables

Les sacs de tri collectés sont acheminés vers le centre de tri du Havre depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Les emballages y sont triés par matière, puis sont expédiés vers leur centre de recyclage.

| FILIÈRES             | USINE DE RECYCLAGE   | VILLE            |
|----------------------|----------------------|------------------|
| Aluminium            | Affimet              | Compiègne (60)   |
| Acier                | Arcelor              | Dunkerque (59)   |
| Carton               | Europarc             | Rouen (76)       |
| PET* clair           | Wellman              | Verdun (55)      |
| PET* foncé           | Freundenberg         | Colmar (68)      |
| PEHD**               | Ecoplastics          | Brenouille (60)  |
| Briques alimentaires | Georgia Pacific      | Hondouville (27) |
| Verre                | Ol manufacturing     | Reims (51)       |
| Papier               | UMP Chapelle Darblay | Rouen (76)       |

\*PET : polyéthylène téréphthalate \*\*PEHD : polyéthylène haute densité



### Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont incinérées à l'usine VESTA à Grand-Quevilly.

### Les textiles

30 conteneurs sont disposés sur l'ensemble du territoire pour les vêtements usagés. Ce geste permet de créer des emplois en insertion.

### Les huiles de vidange

Les habitants peuvent déposer leurs huiles usagées dans des conteneurs spécialement adaptés dans les déchèteries.

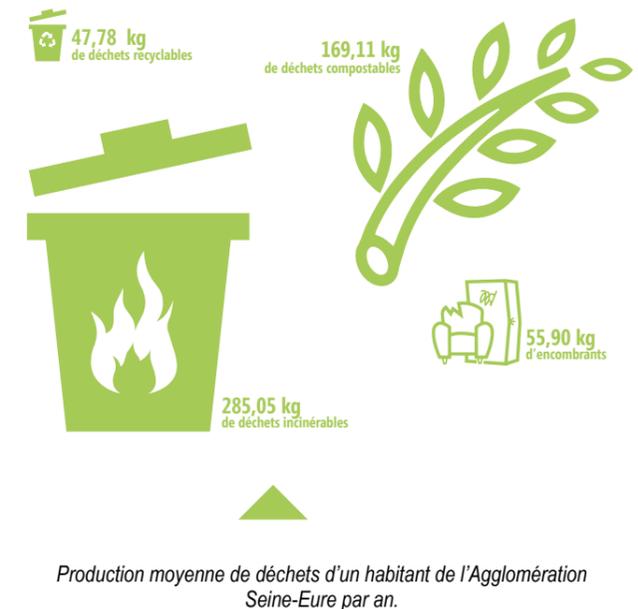
### Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

Les DEEE sont triés à part dans chaque déchèterie afin d'être recyclés :

- Gros électroménager froid : il est dégazé chez COREPA (Bruyères-sur-Oise, 95) et la ferraille est recyclée.
- Gros électroménager hors froid : NORVAL (Berville-sur-Seine, 76).
- Petits appareils en mélange : VEOLIA (Gonesse, 95).
- Ecrans : GALOO (Dreux, 28).

### Les déchèteries

L'Agglo possède cinq déchèteries : Vironvay (Ecoparc), Val-de-Reuil, La Haye-Malherbe, Pont-de-l'Arche et Alizay.



## La propreté urbaine

La propreté de nos villes contribue à l'image de marque que nous véhiculons, au bien-être des habitants. Concernant la propreté publique, l'Agglomération Seine-Eure gère en régie la propreté urbaine des villes de Louviers et Pont-de-l'Arche, la collecte des encombrants de Louviers, Val-de-Reuil, Incarville, Pinterville et La Haye-le-Comte, le nettoyage des dépôts sauvages de tout le territoire. Elle gère également l'entretien des 170 Ecopoints (points d'apports verre/papier) répartis sur toutes les communes, la collecte des cartons des commerçants, le balayage mécanique des marchés forains de Louviers et l'entretien de la dalle piétonne de Val-de-Reuil.

De plus, le balayage mécanique des caniveaux est effectué une fois par semaine pour les axes principaux et une fois par mois pour les autres rues et les communes rurales. Cette prestation est confiée à une société spécialisée et représente plus de 255 km de bordures.

Ce service représente 22 agents encadrés par un technicien, séparé en deux équipes, l'une basée à Louviers et l'autre à Val-de-Reuil.



## Le programme de réduction des déchets

Grâce au soutien technique et financier de l'Ademe, l'Agglo s'est engagée en 2012 dans une politique de réduction des déchets. D'une durée de cinq ans, ce programme, composé de 18 actions, a pour objectif de réduire le poids des déchets collectés de 7 % par an. Après deux années de déploiement, les résultats sont encourageants.



Nombre de kg d'ordures ménagères collectées entre 2011 et 2013 par habitant.

L'ensemble des opérations du programme de réduction des déchets de l'Agglo a représenté un coût de 30 671 €. L'Ademe a versé 74 935 € de subvention.

### ► Réunions publiques sur le compostage, le tri et la réduction des déchets

- 7 réunions publiques (17 depuis le début du programme),
- 206 habitants touchés (1 008 depuis le début du programme),
- 647 composteurs distribués.

### ► Opération « Adopte une poule »

- 38 poules adoptées en 2014 (58 depuis 2013),
- en moyenne 93 kg de déchets organiques par foyer détournés des collectes des ordures ménagères,
- 27 foyers sur 8 communes : Léry, Le Mesnil-Jourdain, Le Manoir, Surtauville, Tostes, Poses, Vironvay et La Haye-Malherbe.

### ► Opération « Foyers témoins » (chiffres 2014)

- 27 foyers témoins,
- Réduction moyenne - 45 % du poids des déchets produits par foyer.

### ► Formation compost

28 personnes ont été formées par l'association Saveurs et Savoirs.

### ► Autocollant Stop pub

Un stop pub à l'effigie du programme de réduction a été diffusé auprès des 37 communes.

### ► Ateliers de la réduction (chiffres 2014)

- 8 ateliers : techniques de compostage et lombricompostage, fabrication de produits ménagers écologiques, cuisiner les restes,
- 74 participants,
- 7 structures relais formées sur le ménage écologique et le compostage.

### ► Opération « Ne jetez plus, donnez » avec Emmaüs

- 2 éditions (avril et novembre) dans cinq déchèteries de l'Agglo,
- 235 personnes se sont déplacées,
- 8,81 tonnes collectées.

### ► Action d'éco-exemplarité

L'Agglo a mis en place un nouveau marché de nettoyage de ses locaux avec utilisation de produits éco labellisés.

## Les animations

Les animateurs du tri ont pour mission de sensibiliser, d'informer les habitants et de contribuer ainsi à la qualité du tri sur notre territoire mais également de leur expliquer comment réduire leurs déchets.

En 2014, ils ont :

- mené des actions de sensibilisation au tri auprès de 156 personnes,
- sensibilisé 1 357 foyers au tri sélectif en porte à porte, sensibilisé 152 élèves lors d'animations scolaires.

## CYCLE DE L'EAU : EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT



### L'assainissement

Plus de 80 % des habitants de l'Agglomération Seine-Eure sont desservis par un réseau d'assainissement collectif.

Depuis 2013, l'agglomération Seine-Eure assure la gestion de 12 systèmes d'assainissement : Louviers, Léry, Ecoparc (Heudebouville), Acquigny, Alizay, Igoville, Martot, Surville, Parcs d'activités du Bosc Hêtré et du Val Richard. Le linéaire total des réseaux d'assainissement de l'agglomération représente plus de 400 km de réseau, avec 170 postes de relèvement et 7 bassins de stockage restitution. L'exploitation des ouvrages concernant les systèmes d'assainissement de Louviers, Léry, Acquigny, Criquebeuf-sur-Seine, La Haye-Malherbe, Ecoparc, Surville est déléguée à un prestataire privé. Les systèmes d'assainissement d'Igoville, d'Alizay, de Martot et des Parcs d'activités du Bosc Hêtré et du Val Richard sont gérés par les agents communautaires en régie.

Répondant aux normes européennes de dépollution les plus sévères, 3 usines de dépollution ont ainsi été mises en service au cours des 10 dernières années : Louviers, Ecoparc et plus récemment Léry, ce qui représente une capacité totale de traitement de plus de 100 000 équivalents habitant (EH). Ces 3 usines rejettent un effluent de très bonne qualité respectant leur arrêté d'autorisation de rejet.

La station de Léry a la particularité de traiter les boues issues de l'épuration sur une plate-forme de compostage in-situ. Le compost est normalisé et est utilisé comme amendement en agriculture notamment.

Le service a réalisé 902 contrôles, soit :

- 587 diagnostics de ventes
- 19 contre-visites
- 296 contrôles de raccordement sur les communes de Poses, Heudebouville et Louviers

### ► Travaux réalisés en 2014

- Les extensions des réseaux de collecte sur la commune de Poses sont terminées.
- Le transfert des eaux usées de Criquebeuf-sur-Seine vers la station de Léry via la commune de Pont-de-l'Arche a commencé en octobre 2014.
- A Pont-de-l'Arche, des bassins d'orage ont été mis en place en octobre 2014 pour limiter les départs d'eaux usées vers le milieu naturel.
- Des travaux d'extension du réseau d'assainissement ont commencé en octobre 2014 sur les communes de Saint-Pierre-du-Vauvray et Saint-Etienne-du-Vauvray.
- Les études pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune de Vaudreuil, quartier des Tilleuls ont été réalisées en 2014.
- Les études pour le transfert des effluents de la commune de La Haye Malherbe et de Montaure sur la station d'épuration de Louviers ont été réalisées en 2014.

## Prix 2015 du contrôle de branchement

Prix pour une vente d'une maison individuelle : 90 € TTC  
 Prix pour une vente d'un bâtiment industriel, immeuble... : 180 € TTC

### ► Les branchements en domaine privé

Les travaux de branchement en domaine privé à Poses sont terminés. Les contrôles de branchement ont été réalisées (240 branchements).

Dans le cadre de la création du réseau d'assainissement à Montaure, les études à la parcelle ont été réalisées (240 études).

Les études à la parcelle sur Saint-Pierre-du-Vauvray et Saint-Etienne-du-Vauvray vont débiter (plus de 300 études).

Le service réalise les contrôles de branchement en domaine privé :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, ce diagnostic est obligatoire pour toute vente immobilière,
- lors des extensions de réseaux publics d'eaux usées afin de vérifier le bon raccordement.

## L'eau potable, une ressource à protéger

Les usagers du territoire communautaire (particuliers et industriels) ont consommé en 2014 près de 4 millions de m<sup>3</sup>.

L'eau provient majoritairement de 10 ressources exploitées par l'Agglomération Seine-Eure. Ces ressources disposent d'un arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Le taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées, par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physicochimiques, est égal à 100 % sur l'ensemble des secteurs.

Le rendement général des réseaux d'eau potable sur le territoire communautaire est de plus de 80 %, ce qui est très performant. L'Agglomération mène une politique de renouvellement de son réseau, afin de préserver la qualité de l'eau, de diminuer les fuites et de préserver son patrimoine technique. Un schéma directeur d'eau potable a débuté en 2014.

Dans le cadre du plan de gestion du champ captant des Hauts Prés à Val-de-Reuil, la Communauté d'agglomération Seine-Eure a procédé à l'acquisition foncière des terrains du périmètre de protection rapproché en vue de la mise en place d'une agriculture biologique (110 ha, dont 80 ha « grandes cultures » et 30 ha maraîchage). Ces acquisitions se sont faites sur 3 ans (30 ha pour la tranche 2009, 35 ha en 2010 et 45 ha en 2011) et ont été subventionnées par l'Agence de l'Eau et le Département de l'Eure à hauteur de 80 %.

En 2014, 4 maraîchers et 4 céréaliers travaillent les 110 hectares du Périmètre de Protection Rapproché (PPR) du champ captant des Hauts Prés respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique.

Des travaux vont débiter pour la transformation et la réhabilitation du bâtiment GREIF, afin d'accueillir des activités liées à l'agriculture biologique.

## Eau potable (chiffres 2014)

- 5 millions de m<sup>3</sup> produits
- 4 millions de m<sup>3</sup> consommés
- 776 km de réseau pour les communes (y compris branchements)
- Près de 30 000 compteurs

## Prix de l'eau en 2014

- Usagers en assainissement non collectif : 2,36 € TTC le m<sup>3</sup>
- Usagers en assainissement collectif : 4,23 € TTC le m<sup>3</sup>

## Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)

En 2014, le service a réalisé :

- 39 contrôles de conception : émission d'un avis sur le projet d'assainissement non collectif.
- 34 contrôles de réalisation et de bonne exécution des travaux (ou contrôle de neuf) : contrôle de la conformité de l'installation réalisée par rapport au projet et à la réglementation.
- 107 diagnostics d'installations existantes lors de ventes.
- 1 contre-visite.

Le taux de conformité au 31 décembre 2013 (nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service) est de **35 %**.

Toutes les communes ont fait l'objet de diagnostic d'installations existantes. Chaque campagne de diagnostic a été précédée d'une réunion publique dans les communes.

- 13 % de la population est en ANC soit 3 492 foyers.

## Assainissement (chiffres 2014)

- 3 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées traitées par 12 stations d'épuration
- 170 postes de refoulement
- 87 % de la population en assainissement collectif
- 295 km de canalisation d'eaux usées
- 185 km d'eaux pluviales

## Prix 2015 du SPANC

- Coût du contrôle de conception, d'implantation et réalisation : 160 € TTC
- Coût du contrôle de diagnostic périodique (tous les 10 ans) : 90 € TTC
- Coût du contrôle diagnostic lors d'une vente d'une maison individuelle : 90 € TTC
- Coût du contrôle diagnostic lors d'une vente d'un bâtiment industriel, immeuble : 180 € TTC



Le maraîchage biologique aux Hauts Prés à Val-de-Reuil

## La gestion des ruissellements : limiter l'impact des pluies sur les biens, les personnes et la ressource en eau

### ► Etude de bassin versant de la Fieffe

L'Agglo Seine-Eure travaille avec la CREA et la Communauté de communes d'Amfreville-la-Campagne pour réaliser une étude de maîtrise d'œuvre afin de limiter les ruissellements dont le coût est de 220 000 € (26 % pour l'Agglo). L'élaboration des projets a débuté en 2014.

### ► Etude de lutte contre les ruissellements d'eau pluviale

Une étude de maîtrise d'œuvre est en cours de réalisation sur le territoire. 65 aménagements ont été étudiés sur 24 communes.



Travaux chemin du Becquet à Pont-de-l'Arche



Travaux de branchement d'assainissement en domaine privé à Poses.

## CYCLE DE L'EAU : RIVIÈRES ET MILIEUX NATURELS

L'Agglomération Seine-Eure développe depuis plusieurs années une politique engagée de restauration des milieux naturels, de lutte contre les inondations et de maîtrise des ruissellements sur les milieux suivants :

- cours d'eau, berges (bois alluviaux et zones humides) et ouvrages hydrauliques de régulation des crues,
- mares et bassins,
- parc forestier (Bois du Défends sur la commune de Louviers, bois d'Ecoparc),
- chemins de randonnées (petites randonnées),
- Sites Natura 2000 : vallée de l'Iton au lieu-dit Le Hom, sites de la vallée de Seine.

Les missions principales du pôle rivière et milieux naturels sont : **la surveillance, l'entretien et la réhabilitation des milieux naturels**, avec 2 objectifs principaux :

- la protection de la biodiversité,
- la protection des biens et des personnes face aux inondations.



## Pour la préservation des milieux, continuité de l'action de lutte contre les espèces invasives

### ► Lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes

Un marché a été mis en œuvre pour toutes les opérations de lutte contre la renouée du japon, buddleia, bambou et autres plantes envahissantes terrestres. Un peu plus de 1 600 m<sup>2</sup> de renouée ont été retirés et envoyés en incinération.

L'équipe régie du pôle rivière et milieux naturels concentre ses efforts sur la lutte contre le développement de la jussie sur l'Eure.

### ► Lutte contre les espèces animales exotiques envahissantes sur la mare Saint Lubin (espace naturel sensible – site Natura 2000 de la vallée d'Eure)

Les piégeages sont réalisés par l'équipe des milieux naturels, le Conservatoire des Espaces Naturels de Haute-Normandie, ainsi que par l'action de piégeurs bénévoles agréés sur le site. Ils concernent : les perches soleil, les carassins dorés (poissons rouges), les poissons chats et surtout l'écrevisse de Louisiane (pour plus de renseignements, voir rubrique «Les projets de restauration» ci-contre).



## La réalisation d'un Programme pluriannuel de restauration et d'entretien de l'Eure (PPRE)

Suite à la réalisation du PPRE en 2012-2013, les premières actions du programme ont été mises en œuvre en 2014 :

- acquisition d'une peupleraie de 3 ha sur la commune de Pont-de-l'Arche (île de la poterie),
- accompagnement de propriétaires privés (2) pour la mise en œuvre de travaux de restauration des berges,
- entretien de la ripisylve réalisé en régie (abattage, élagage, fauche),
- restauration de berge réalisée en régie (80 mètres linéaires en génie végétal à Léry et à Val-de-Reuil et 45 mètres linéaires de berge maçonnée sur l'île Petou à Louviers),
- entretien de zone humide réalisé en régie (Les Damps et Louviers),
- restauration de plus de 4 000 m<sup>2</sup> de zone humide à Val-de-Reuil (berges voie verte et île du Roy), réalisée en régie.

## Continuité des projets de déclouonnement de la rivière Eure

### ► Le clapet de la Morte Eure (Le Vaudreuil)

La restauration de la continuité écologique au niveau de cet ouvrage a été intégrée au projet de restauration de la zone humide des pâtures. Les travaux ont démarré en 2014 par l'abattage de la peupleraie (1 200 peupliers abattus).

### ► Etude Domaine Public Fluvial (DPF)

Il s'agit d'une étude menée par les services de l'Etat pour restaurer la continuité écologique sur le DPF entre Val-de-Reuil et Martot. Les services de l'Agglomération sont étroitement associés à cette étude. La phase diagnostic a été réalisée en 2014 sur les ouvrages suivants : 2 seuils de Val-de-Reuil, passe marinière et déversoir de Pont-de-l'Arche, et barrage de Martot.

## Les projets de restauration des milieux

### ► Zone humide des Pâtures (Val-de-Reuil)

Dans le cadre du projet de protection de la ressource sur le champ captant des Hauts Prés (Val-de-Reuil), le pôle rivières et milieux naturels réalise des travaux de restauration de la zone humide des Pâtures (restauration des bois alluviaux, d'une prairie humide, diversification des milieux...). Les travaux ont démarré en 2014 par l'abattage de 1 200 peupliers.

Ce projet est réalisé en étroite collaboration avec le projet d'aménagement du Clos des Aulnes au Vaudreuil.

### ► Mare Saint Lubin (Louviers)

Cette mare a été classée espace naturel sensible il y a plus de 20 ans. Des espèces envahissantes comme l'écrevisse de Louisiane ont investi les lieux depuis une dizaine d'années. La diversité écologique de la mare est en constante diminution. L'Agglomération, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, réalise depuis six ans des campagnes de piégeage pour lutter contre cette espèce.

Une étude a été lancée pour trouver un moyen d'éradiquer cette espèce invasive de la mare.

Il a été décidé, en accord avec les services de l'Etat, d'assécher la mare pour une période de 3 ans. Les travaux seront réalisés en régie à partir de 2015.



Zone humide des Pâtures, Val-de-Reuil

#### Le pôle rivière et milieux naturels de l'Agglomération gère :

- les berges publiques de l'Eure et de l'Andelle,
- les ouvrages hydrauliques propriétés des communes ou de l'Agglomération (12),
- 32 mares et 72 bassins,
- 6 ravines,
- 5 zones boisées,
- 10 chemins de randonnée sur plus de 100 km.

L'écrevisse rouge de Louisiane est l'une des espèces qui a fortement impacté sur la qualité écologique de la mare Saint Lubin à Louviers.

## Réalisation d'un plan de gestion des mares

Ce projet a pour but d'inventorier les mares publiques sur le territoire de l'Agglomération pour proposer des mesures de conservation qui permettront d'inverser le processus de dégradation et de disparition des mares.

Les différentes actions qui seront entreprises dans ce plan de gestion concernent des actions de restauration ou de création de mares (reprofilage de berges, curage...) et des préconisations de gestion.

- 59 mares forestières gérées par l'Office National des Forêts.
- 106 mares et bassins privés.



## Protection des biens et des personnes

### ► Barrage de la Villette (Louviers)

Ce barrage joue un rôle déterminant pour la gestion des niveaux d'eau dans Louviers. Des défauts de fonctionnement de l'ouvrage ont été constatés. Une étude diagnostic a été lancée en 2014. Les résultats de l'étude préconisent le renouvellement de l'ouvrage. Les travaux seront réalisés en 2015-2016.



### ► Tempête du 18 juillet

Une tempête a balayé le territoire intercommunal le 18 juillet 2014. De nombreux arbres ont été touchés (déracinés, cassés, ou tombés dans la rivière). 16 jours d'intervention de l'équipe de régie ont été nécessaires pour mettre en sécurité la voie verte et les autres milieux gérés par l'Agglomération (chemins de randonnée et zones boisées).

## Randonnée nautique

En collaboration avec le service développement économique, des travaux d'aménagement d'un parcours de randonnée en canoë sur l'Eure ont été réalisés en 2014. 8 sites ont été aménagés.

## Natura 2000

### ► Site Natura 2000 du HOM

Le site Natura 2000 « La vallée de l'Iton au lieu-dit Le Hom » se situe sur la commune de La Vacherie. D'une surface de 31 ha, ce petit site a été désigné en mars 2007 pour la présence du sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* L., l'amphibien le plus menacé de la région dont c'est la seule station actuellement connue pour toute la Normandie. L'Agglomération est opérateur du site depuis 2009.

Compte tenu du succès de la mare créée en régie en 2013, il a été décidé d'aménager un nouveau fossé dans la partie boisée de la parcelle appartenant à l'Agglomération pour diversifier les habitats, qui a été réalisé en mars 2014.

Comme chaque année, des comptages sont réalisés sur le site afin de suivre le développement de la population qui continue de croître.



Site Natura 2000 du HOM

### ► Sites Natura 2000 de la vallée de Seine

Depuis le 21 décembre 2012, l'Agglo anime trois sites Natura 2000 de la vallée de Seine :

- « les îles et berges de la Seine, dans l'Eure »,
- « les boucles de la Seine Amont d'Amfreville-sous-les-Monts à Gaillon »,
- « les terrasses alluviales de la Seine ».

## Les actions 2014

- Réalisation d'un recensement des peupliers noirs présents sur les berges de Seine pour améliorer les connaissances scientifiques sur le site.
- Amélioration de la communication autour du site et des activités pouvant impacter les milieux : exposition sur Natura 2000, panneaux d'information, plaquette d'information...

## Actions d'animation et de communication biodiversité

Plusieurs actions de communication autour de la biodiversité ont été réalisées en 2014 avec notamment :

- la réalisation d'un programme semestriel présentant les animations biodiversité proposées par les associations locales,
- la mise à disposition des communes de semis de jachères fleuris.

## Les actions menées par la police rurale

La police rurale est présente sur la voie verte et les chemins de randonnées. Elle effectue notamment des patrouilles à vélo afin de veiller à la tranquillité des utilisateurs de cette voie verte. Leurs missions concourent à la préservation et la protection des espaces naturels de l'Agglomération.

Les policiers ruraux réalisent également le suivi des mares afin de « contrôler » le niveau de la rivière.

# CLIMAT ET ÉNERGIE

L'Agglomération Seine-Eure a placé la préoccupation environnementale au cœur de ses politiques. A ce titre, elle vise plusieurs objectifs comme la formalisation d'une politique territoriale ambitieuse, la sensibilisation et l'accompagnement des acteurs du territoire, habitants, élus...



## Une politique territoriale ambitieuse

### ► Le Plan Climat Energie Territorial

Document obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, le Plan Climat Energie Territorial formalise l'engagement de l'Agglo dans la lutte contre le changement climatique.

La démarche, lancée en septembre 2011, s'est concrétisée le 27 février 2014 par l'approbation à l'unanimité du document d'orientation de la politique énergie-climat de l'Agglomération. Le PCET, révisé tous les cinq ans, est disponible sur le site internet de l'Agglo (rubrique Publications). Une version de quatre pages est également téléchargeable.

### ► Cit'Ergie

Suite à l'obtention de ce label européen en décembre 2012 et d'une durée de 4 ans, l'Agglo a programmé 65 actions à réaliser jusqu'en décembre 2016.

2014 a été une année dédiée à la poursuite du processus Cit'Ergie et des actions déjà engagées comme :

- **L'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques**: l'Agglo a déposé un dossier d'appel à projet auprès de l'Ademe (voir page 19).

- **L'opération « Foyers témoins »**: cette action s'intègre dans le programme de réduction des déchets signé avec l'Ademe en 2012 (voir page 35).

- **La visite d'une chaufferie bois** durant la Fête de l'Energie (octobre 2014), organisée par l'Ademe.

- **L'adhésion à la convention des maires** La convention des Maires est le principal mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable sur leurs territoires.

Par leur engagement, les signataires de la convention visent à respecter et à dépasser l'objectif de l'Union européenne de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 20 % d'ici 2020.

Ainsi, l'Agglo Seine-Eure a souhaité rejoindre le mouvement et faire preuve de son engagement contre le changement climatique en devenant signataire à son tour!



## Accompagnement et sensibilisation des acteurs du territoire : habitants, élus...

### ► Mission de conseil aux communes : Conseil en Energie Partagé

Mis en place en 2009 sur le territoire de l'agglomération, ce dispositif de conseil en énergie partagé a pour vocation de fournir une assistance technique aux communes au sujet de leurs problématiques énergétiques.

Le 23 septembre 2014, 50 personnes ont participé à un atelier technique sur la fin des tarifs réglementés du gaz.

### ► Sensibilisation des habitants : le défi « Famille à Energie Positive »

Ce défi, organisé pour la troisième année consécutive, est l'un des supports de sensibilisation du PCET. 60 familles ont participé à cet événement organisé durant l'hiver 2013/2014. En moyenne, 12 % d'énergie ont été économisées.



# HABITAT

La politique de l'habitat est définie dans un document stratégique : le programme local de l'habitat (PLH2). Composé de 12 fiches-actions, le PLH est un guide d'intervention pour définir quoi construire et où, définir les objectifs d'amélioration de l'habitat, proposer des solutions de logements à tous les besoins... Parmi les nombreux dossiers traités pendant l'année 2014, nous en avons sélectionné quelques-uns.



## Animation de la politique de l'habitat

Le PLH donne l'objectif de production de 350 logements par an sur l'agglomération dont la plus grande partie sur les communes de « l'axe structurant » (secteur urbain entre Louviers et Val-de-Reuil) et des pôles secondaires (communes ayant un bourg desservi en services et commerces). Cet objectif comprend une partie de logements locatifs sociaux et de logements en accession sociale.

Au-delà des objectifs quantitatifs, le PLH2 fixe des objectifs qualitatifs visant à un développement harmonieux du territoire et répondant aux besoins variés de la population. Bien que n'ayant pas de labellisation verte, le PLH2 décrit les conditions d'un développement durable en lien avec les politiques de transport, l'Agenda 21...

L'Agglomération Seine-Eure poursuit sa veille avec la mise à jour de l'observatoire de l'habitat. Cet outil de connaissance partagé du territoire est également accessible aux communes et autres acteurs locaux de l'habitat. Il permet de suivre et d'identifier les problématiques locales afin de réagir par des dispositifs d'intervention adaptés.

Par exemple, l'Agglo scrute l'évolution de la construction en suivant des indicateurs prédéterminés. Les données collectées dans ce domaine servent à définir la stratégie de production de logements et à accompagner les communes ainsi que les acteurs professionnels.

## Production de logements locatifs sociaux et d'accession à la propriété en opération publique

Suivant sa volonté d'orienter et d'accompagner la production de logement, l'Agglo mobilise des aides et des financements sur ses fonds propres et par délégation de l'Etat pour la création de logements locatifs sociaux. Ces aides sont assorties de prescriptions spécifiques en fonction des objectifs recherchés et de la réglementation en vigueur. Les opérations comportent parfois une composante d'accession soit en lots à bâtir soit en financement de location-accession.

Les financements de l'Agglo et d'autres partenaires éventuels (Conseil général, 1 % logement) permettent d'obtenir l'équilibre financier des opérations qui restent délicates et de modérer les loyers.

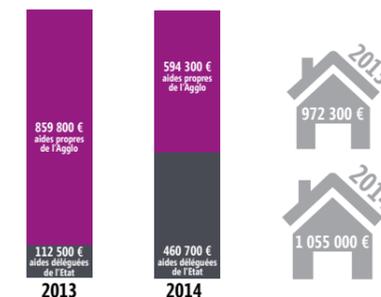
Les programmes qui ont reçu des aides de la Communauté d'agglomération, ont fait l'objet d'une décision favorable dans le cadre de la délégation des aides de l'Etat. Il existe un décalage entre les décisions : une opération prévue peut mettre plusieurs années à aboutir.

## Aides mobilisées pour la création de logements locatifs sociaux

### ► Aides propres de l'Agglomération : 594 300 €

De nombreux logements ont été financés grâce aux aides propres de l'Agglomération.

L'opération Les Noës (Val-de-Reuil) est un éco-quartier. Celui-ci comporte aussi des logements en accession, dont des logements de type location-accession.



Montant des aides mobilisées pour la création de logements locatifs sociaux

### ► Aides déléguées de l'Etat

460 700 € d'autorisations de subventions dédiées au parc de logement locatif aidé, réparties de la façon suivante. 161 logements construits par la Siloge, le Logement Familial de l'Eure, Eure Habitat, Logeal à Louviers, Val-de-Reuil, Les Damps, Alizay, Le Manoir, Pitres, Incarville, Igoville.



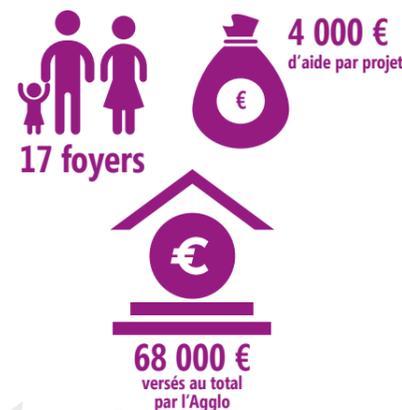
Nombre de logements créés grâce aux aides déléguées de l'Etat

## Accession à la propriété

**Partant du constat que certains ménages avaient des difficultés à acquérir leur première résidence principale malgré l'attractivité de l'Agglomération, un dispositif d'aide a été instauré.**

Le dispositif expérimenté en 2012 a été reconduit après une évaluation positive puis modifié en partie en fin d'année. Ce nouveau dispositif épousait les critères du PTZ + de l'Etat. Une modification des plafonds d'éligibilité des petits ménages à l'aide de l'Agglo a été votée en fin d'année. Attention comme pour toute aide publique les travaux ne doivent pas avoir été engagés !

Ce dispositif a été monté en partenariat avec Crédit foncier de France de façon à proposer aux ménages une solution de financement originale avec la diminution des mensualités des 5 premières années pour aider les primo-accédants à démarrer leurs projets dans les meilleures conditions. Logiliance Ouest est également un partenaire (actifs du secteur privé).



## Amélioration du logement locatif social

L'Agglo aide certains projets d'amélioration du parc locatif social. Cette aide n'est pas destinée à couvrir les travaux d'entretien déjà provisionnés par l'organisme. L'objectif est de maintenir le parc attractif, confortable et de diminuer les factures des locataires. L'amélioration du parc se poursuit, les bailleurs sociaux ne mobilisent pas toujours les aides de l'Agglomération et préfèrent parfois procéder par étapes.

Ainsi, l'Agglo a versé 15400 € de subvention dédiée au parc de logement locatif aidé. Cela correspond à 46 logements situés à Louviers (Croix de Beaulieu) pour le raccordement au réseau de chaleur.

L'Agglomération apporte également sa garantie, pour partie, d'emprunts contractés pour des opérations locatives sociales. 194 logements ont été créés.

## Amélioration de l'habitat privé ancien

**Depuis de nombreuses années l'Agglo intervient pour encourager et favoriser l'amélioration des logements en propriété privée occupés par leurs propriétaires ou loués.**

L'Agglomération porte et anime un programme d'intérêt général (PIG) depuis 2011. Ce PIG permet de mobiliser des partenaires nombreux tel que l'Etat, l'ANAH, le Conseil Départemental, la Caisse d'allocations familiales (CAF), Logiliance Ouest (collecteur 1 %), la caisse de retraite.

L'objectif du PIG est de faciliter les démarches des propriétaires et d'accéder aux aides d'un ou plusieurs de ces partenaires. Pour bénéficier du PIG il faut toutefois répondre à des critères précis comme les types d'objectifs et des plafonds de ressources.

**Les objectifs qualitatifs de ce PIG sont :**

- la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- l'amélioration des performances énergétiques et la lutte contre la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements destinés à des personnes âgées ou ayant un handicap,
- la création de logements à loyers maîtrisés,
- la lutte contre les logements vacants.

L'Agglomération prend très au sérieux la lutte contre l'habitat indigne et/ou dégradé, elle mobilise donc un groupe de partenaires pour comprendre les situations et trouver des solutions. Les réunions se tiennent à fréquence bimensuelle. Propriétaires occupants et bailleurs sont concernés. L'Agglomération compte chaque année une vingtaine de cas. Certaines situations très lourdes peuvent prendre plusieurs années avant d'être résolues en raison de la complexité et de l'enchevêtrement des compétences des acteurs.

Le PIG a permis l'amélioration de 53 logements sur le territoire de l'Agglo : 52 logements de propriétaires occupants et 1 logement locatif à loyers plafonnés afin de favoriser l'accès aux ménages à un logement de qualité.

**Financements mobilisés :**

- Aides déléguées de l'Etat-ANAH : 581 445 € de subventions.
- Fond d'aide à la rénovation thermique : 186 395 €.
- Aides propres de l'Agglomération (en complément des aides de l'Etat-ANAH et aides propres) : 33 259 €.

Parallèlement au PIG, un dispositif spécifique d'aide aux copropriétés est en cours de montage. Ce dispositif comprendra une phase d'étude afin de comprendre les difficultés rencontrées par les copropriétés et une phase plus opérationnelle avec des possibilités de formation pour les membres du conseil syndical ou la mise en place d'un plan de restructuration/programme de travaux.

## GENS DU VOYAGE

**Le Pôle Solidarité et Aide aux Publics est rattaché à la Direction de l'aménagement, du développement et de la solidarité. Sa mission est de garantir la continuité et la qualité, dans le respect des orientations communautaires, des politiques et des législations relatives à ses différents services.**



## Les aires d'accueil, une gestion au quotidien

L'Agglomération Seine-Eure gère des aires d'accueil des gens du voyage pour favoriser une meilleure cohabitation entre les gens du voyage et les populations sédentaires. C'est un des services du pôle solidarité.

Un dispositif de gestion et de gardiennage avec 4 agents a été organisé afin d'assurer, six jours par semaine, la gestion des arrivées et des départs, la perception des droits d'usage et le bon fonctionnement et l'entretien des aires. Cette gestion est encadrée par un règlement intérieur et une tarification définis par l'Agglomération Seine-Eure.

La mise en œuvre du projet social sur les aires a permis d'accéder à une connaissance précise des communautés de gens du voyage dont la grande majorité est liée au territoire depuis plusieurs générations.

L'Agglo est reconnue par les familles accueillies pour l'exemplarité de sa démarche. Il n'y a pas d'impayés ni de dégradations en dehors de l'usure normale des équipements.

Près de 100 % des enfants d'âge maternel et du primaire sont scolarisés. Depuis un an, nous constatons des inscriptions sur des clubs sportifs et quelques enfants fréquentent les centres de loisirs. Un travail est en cours pour favoriser l'accès au collège. Des familles de l'aire de Louviers ont participé à la fête des voisins sur le quartier du Hamelet.

Un auto-entrepreneur de la communauté des gens du voyage a été retenu pour réaliser des travaux de maçonnerie sur nos aires durant l'été 2014. L'entreprise a strictement respecté les délais et nous avons constaté une réelle qualité des travaux réalisés.

La gestion des grands passages estivaux est également travaillée pour éviter les stationnements sur des espaces inadaptés.

## Chiffre clés

- Création des aires d'accueil en 2007 et 2008
- Plus de 1 000 familles accueillies (depuis la création des aires d'accueil)
- 86 places dans les aires d'accueil
- 90 % du taux d'occupation
- Durée moyenne du séjour : 4 mois

## Un accompagnement auprès de tous les partenaires

**Sous la présidence du Préfet de l'Eure, l'Agglomération Seine-Eure siège à la Commission départementale consultative des gens du voyage.**

L'Agglo a apporté son expérience dans l'élaboration du schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2012-2018.

De plus, l'Agglomération Seine-Eure est engagée et apporte ses contributions sur tous les groupes de travail chargés de la mise en œuvre du schéma départemental : le fonctionnement des aires d'accueil, aires de grand passage, sédentarisation, habitat adapté, accompagnement social.

Ainsi, avec les services de l'Etat, le Conseil Départemental, la CAF, les bailleurs sociaux, les collectivités du département de l'Eure, les associations de gens du voyage, nous œuvrons au niveau départemental à une harmonisation des réponses apportées aux besoins des communautés de gens du voyage : qualité des équipements, règlements intérieurs, tarification, gestion des aires, accompagnement à la scolarité, accompagnement social, sédentarisation.

# AMÉNAGEMENT ET URBANISME

L'aménagement constitue une compétence importante pour l'Agglomération Seine-Eure. Rénovation urbaine, aménagement de lotissements, études d'urbanisme, réhabilitation de sites sont autant de grands dossiers traités chaque année par les équipes de l'Agglo.

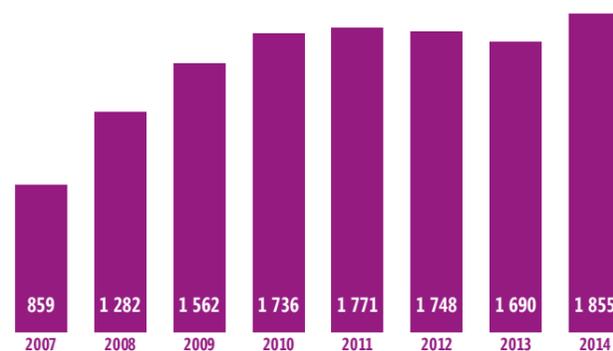


## L'application du Droit des Sols (A.D.S)

Le service instruit les autorisations d'occuper le sol (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir, etc.) pour les communes de : Acquigny, Alizay, Amfreville-sous-les-Monts, Amfreville-sur-Iton, Andé, Crasville, Criquebeuf-sur-Seine, Les Damps, La Haye-le-Comte, La Haye-Malherbe, Herqueville, Heudebouville, Igoville, Incarville, Léry, Louviers, Le Manoir, Martot, Le Mesnil-Jourdain, Montauve, Pinterville, Pîtres, Pont-de-l'Arche, Poses, Quatremare, Saint-Etienne-du-Vauvray, Saint-Pierre-du-Vauvray, Surtauville, Surville, Tostes, Tournedos-sur-Seine, La Vacherie, Le Vaudreuil et Vironvay.

Il assure également le secrétariat des A.D.S pour le compte de ces communes et les renseignements auprès du public et acteurs fonciers.

**Le secrétariat a traité environ 3 277 courriers (urbanisme et foncier) et autant de courriers mails.**



Evolution du nombre d'ADS traitées

## Les documents d'urbanisme

En 2014, les communes continuent leur procédure d'élaboration, de révision ou de modification de leur plan d'occupation des sols ou de leur plan local d'urbanisme.

- Alizay a approuvé le lancement de la modification n° 1 du PLU, le 09/07/2014.
- Amfreville-sous-les-Monts a approuvé le lancement de la procédure de modification simplifiée du PLU, le 12/12/2014.
- Andé a prescrit la révision du POS en PLU le 24/11/2014.
- Crasville a approuvé le PLU le 09/01/2014 et celui-ci est exécutoire depuis le 28/02/2014.
- Criquebeuf-sur-Seine a approuvé une modification du POS le 29/09/2014
- Igoville a prescrit la révision du POS en PLU le 07/11/2014.
- Incarville a approuvé la mise à jour du POS, le 15/07/2014.
- Louviers a approuvé une modification simplifiée du PLU le 30/06/2014.
- Martot a approuvé la mise à jour du PLU le 09/10/2014.
- Le Mesnil-Jourdain a prescrit la révision de la carte communale le 01/09/2014.
- Pinterville a prescrit la révision du POS en PLU le 15/12/2014.
- Pîtres a approuvé une modification du PLU le 21/01/2014
- Poses a prescrit la révision du POS en PLU le 07/11/2014.
- Quatremare a approuvé une modification du PLU le 24/02/2014.
- Saint-Etienne-du-Vauvray a prescrit la révision du POS en PLU le 25/11/2014.
- Tournedos-sur-Seine a prescrit la révision du POS en PLU le 28/11/2014.
- La Vacherie a prescrit la révision de la carte communale le 07/07/2014.
- Vironvay a prescrit la révision du POS en PLU le 20/06/2014.

## Le foncier

La Communauté d'agglomération Seine-Eure poursuit ses négociations foncières nécessaires à la réalisation de la ZAC Ecoparc III à Heudebouville, à la protection de l'environnement (zones humides, berges de l'Eure, Natura 2000,...), à la protection des périmètres de captage d'eau potable et l'acquisition de terrains du Programme d'Action Foncière (PAF).

Le service assure la gestion des ventes de terrains aménagés dans le cadre des lotissements ou ZAC.

### ► Cession du foncier

En 2014, l'Agglo a cédé 114 053 m<sup>2</sup> :

- 3 000 m<sup>2</sup> de terrains sur Ecoparc 2 à Heudebouville à la SCI JCP-MCL
- 7 960 m<sup>2</sup> de terrains sur Ecoparc 2 à Heudebouville à SCI CANON 27
- 20 000 m<sup>2</sup> de terrains ZAC des Portes à Val-de-Reuil à Eure Aménagement Développement
- 74 120 m<sup>2</sup> de terrains au Bosc Hétreil à Criquebeuf-sur-Seine à GEMFI
- 8 973 m<sup>2</sup> de terrains avenue des Métiers à Val-de-Reuil à SILAND

Le montant financier des cessions s'élève à 1 479 210,37 € HT soit 1 529 150,87 € TTC.



### ► Acquisition du foncier

En 2014, l'Agglomération a acquis 106 223 m<sup>2</sup> répartis sur :

#### Louviers

- 2 564 m<sup>2</sup> pour le secteur Ecoquartier (rachat dans le cadre du PAF, 2 et 4 impasse des Près).
- 9 703 m<sup>2</sup> pour la construction de la déchetterie et de la chaufferie biomasse (Rue des Vallots).
- 7 745 m<sup>2</sup> pour le secteur Ecoquartier (rachat dans le cadre du PAF, 16 impasse des Près).
- 3 652 m<sup>2</sup> pour l'axe structurant (4 place Ernest Thorel).
- 1 314 m<sup>2</sup> pour le secteur Ecoquartier (20 rue du Canal).
- 162 m<sup>2</sup> pour l'axe structurant (38 rue du 11 novembre).
- 19 830 m<sup>2</sup> pour la ZAC de la Justice.
- 298 m<sup>2</sup> pour l'axe structurant (34 rue du 11 novembre).
- 1 041 m<sup>2</sup> pour la ZAC de la Justice (rachat dans le cadre du PAF).
- 138 m<sup>2</sup> pour la ZAC de la Justice (rachat dans le cadre du PAF).
- 692 m<sup>2</sup> pour la ZAC de la Justice (rachat dans le cadre du PAF).

#### Val-de-Reuil

- 3 942 m<sup>2</sup> sur le Parc de la Cerisaie (rachat de la start-up Holodiag).
- 3 376 m<sup>2</sup> sur le Parc de la Cerisaie (rachat de la start-up TF Chem).
- 4 570 m<sup>2</sup> sur le Parc de la Cerisaie (rachat de la start-up Angany Genetics).

#### Amfreville-sur-Iton

9 412 m<sup>2</sup> pour une opération d'habitat (rachat dans le cadre du PA, rue du 11 novembre).

#### Pîtres

396 m<sup>2</sup> pour la construction d'un lotissement d'activités (Lotissement Les Freneaux).

#### Pont-de-l'Arche

37 388 m<sup>2</sup> pour la préservation des milieux naturels (Ile de la Poterie).

Le montant financier des acquisitions est de 8 429 478 € net non compris les frais notariés et frais annexes.

## PLANIFICATION ET PROSPECTIVE TERRITORIALE

### L'assistance aux communes

L'assistance technique aux 37 communes de l'Agglomération se réalise dans le cadre de leur démarche de planification territoriale, et plus spécifiquement lors de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLU, carte communale).

Un ensemble d'outils a été développé pour accompagner les communes sur les aspects administratifs et techniques de ces procédures (rédaction du cahier des charges pour l'élaboration du PLU, élaboration d'un porter à connaissance communautaire facilitant la mise en compatibilité du PLU avec les documents supra-communaux, suivi et conseil à l'élaboration du PLU).

Cette assistance s'est poursuivie en 2014 et s'est orientée particulièrement à destination des communes dotées d'un Plan d'Occupation du Sol (POS). Ces documents devront être remplacés par des PLU ou des cartes communales. Ainsi, les communes de Vironvay, La Vacherie, Le Mesnil-Jourdain, Le Vaudreuil et Criquebeuf-sur-Seine ont bénéficié de cet accompagnement spécifique.

De nombreuses communes ont été rencontrées durant cette année et ont depuis initié leur démarche PLU : Incarville, Igoville, Surville, Pinterville, Andé, Herqueville, Poses, Saint-Etienne-du-Vauvray, Saint-Pierre-du-Vauvray, Tournedos-sur-Seine, Connelles, Porte-Joie et Surville.

Pour faciliter la mise en compatibilité des documents communaux avec le SCoT, une analyse des documents d'urbanisme locaux a été réalisée pour les communes dotées de POS : Andé, Igoville, Pinterville, Porte-Joie, Poses, Saint-Etienne-du-Vauvray, Surville, Tournedos-sur-Seine, Vironvay.

La moitié des communes de l'Agglomération révisent actuellement leur document d'urbanisme.

### Le suivi du partenariat avec l'agence d'urbanisme de Rouen

#### ► La co-écriture d'une charte pour une valorisation réciproque de l'infrastructure et du territoire

En partenariat avec l'agence d'urbanisme de Rouen, un projet de charte d'accompagnement de la réalisation de la liaison A28-A13 a été réalisé avec l'ensemble des territoires directement lié au tracé, l'Etat, la Région, les Départements (27 et 76)... Il s'agit de formaliser une stratégie partagée et cohérente afin de permettre une mise en valeur réciproque de l'infrastructure et des territoires desservis.

#### ► La définition d'indicateurs de suivi et d'évaluation de SCoT

Développés de manière commune aux quatre SCoT du territoire de l'agence, ces indicateurs permettront d'une part de bénéficier d'un observatoire local du territoire de l'Agglomération, de comparer les données entre territoires voisins sur une base identique et de suivre l'application du SCoT de l'Agglomération.

### Le suivi du partenariat avec le CAUE de l'Eure

Les Personnes Publiques Associées (PPA) sont les organismes (Etat, Région, Agglomération, chambres consulaires, communes limitrophes...) invités à donner un avis sur un document d'urbanisme en cours d'élaboration (SCoT, PLU...).

Le CAUE 27 a initié une démarche permettant de travailler sur la constitution d'une culture partagée en matière de planification et d'orientations d'aménagement du territoire, avec comme axe principal l'action sur les processus de périurbanisation et la capacité à être pleinement acteur des projets de territoire auxquels les PPA sont associées.

La commune de Criquebeuf-sur-Seine, actuellement en cours de révision de son PLU, a été retenue comme premier territoire d'expérimentation.

L'objectif est de mettre en œuvre des outils simples, relatifs à la construction d'un projet de territoire, adaptés d'une part aux objectifs des PPA et d'autre part à ceux de la commune. Ce travail a permis notamment de porter un discours cohérent et constructif lors de la réunion d'examen du diagnostic du PLU de Criquebeuf à destination des élus municipaux.

### Démarche Inter-SCoT

A l'initiative du Président de la Métropole Rouen Normandie (ex-CREA), une démarche de concertation inter-SCoT (réunissant les territoires de la Métropole, du pays du Roumois, du pays entre Seine et Bray et de l'Agglo Seine-Eure) a été initiée en 2012.

Elle permet des échanges entre les Présidents des différentes structures porteuses de SCoT et favorise ainsi les complémentarités et la cohérence des aménagements futurs. La thématique de la mobilité et des transports (parking relais, intermodalité, covoiturage...) est priorisée.

### Le Pôle métropolitain : développement économique

Une étude portant sur la complémentarité économique et fonctionnelle des projets Seine-sud et Pîtres-Le Manoir-Alizay, et leur insertion à l'échelle de l'axe Seine a été menée en 2014.

Cette étude se compose de trois phases. De l'analyse des infrastructures de transport et leur projection, à l'analyse des projets logistiques jusqu'aux interactions des deux projets de plateformes.

L'objectif est de construire des scénarios de positionnement des deux projets en complémentarité.

La démarche se finalise actuellement et fait notamment l'objet de présentations aux élus.

## COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Parce qu'elle place l'humain au cœur de ses préoccupations, l'Agglomération Seine-Eure est fortement investie dans la coopération décentralisée. Elle fédère élus et acteurs de terrain autour de projets de développement local à l'international et participe à la Semaine de la solidarité internationale.



### La coopération avec la ville de Bohicon (Bénin)

Dans la continuité de son action depuis 2009, l'Agglomération a poursuivi sa coopération avec Bohicon. De nombreux projets sont menés en partenariat avec la ville pour accompagner son développement.

#### ► Le micro-crédit, un dispositif permettant le développement local

Les élus de l'Agglomération ont voté fin 2012 la signature d'une convention ainsi qu'un appui financier pour investir dans du matériel à destination de groupements de femmes. En 2014, 40 036 € ont été versés pour les accompagner dans le développement de leurs activités.

Ce soutien a non seulement permis de gagner en productivité, d'augmenter les revenus des ménages concernés mais a également permis de plus importants investissements dans l'éducation et la santé des enfants.

#### ► Le réseau d'adduction d'eau villageoise évalué

L'année 2014 a été l'occasion, en partenariat avec l'Agence de l'Eau, de réaliser une évaluation de la première opération phare de coopération entre l'Agglo et la ville de Bohicon au Bénin : l'adduction d'eau villageoise desservant 10 000 habitants en eau potable. Les résultats positifs de l'évaluation ont été salués par l'ensemble des parties prenantes.

#### ► Le bassin versant du Zou, un enjeu de gestion des eaux pluviales

Les enjeux de gestion des eaux pluviales sur le bassin versant du Zou constitue une priorité forte pour Bohicon, située au point bas du bassin versant et donc régulièrement inondée, mais aussi pour les 8 autres communes du Département, confrontées aux phénomènes d'érosion et de perte d'une ressource qui pourrait être valorisée. C'est dans cette perspective que l'Agglomération Seine-Eure a initié une démarche multipartenaires (béninois, belges, français// politiques, associatifs, institutionnels) pour engager un processus d'accompagnement de Bohicon à la hauteur des enjeux.

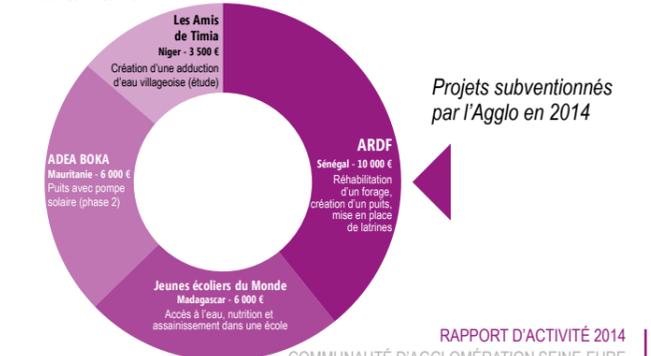
A l'occasion de la semaine de la solidarité internationale, une charte des partenaires du département du Zou a été signée le 18 novembre en présence des maires des communes d'Aiglemont (France), de la province de Luxembourg (Belgique), des communes belges de Zoersel, Tintigny, Hoogstraten, La Roche-en-Ardenne, l'association Collectif Tiers Monde, l'Agence de l'eau Seine-Normandie. Elle vise à sceller leur engagement pour une réflexion solidaire, concertée et mutualisée pour la gestion des eaux pluviales sur le bassin versant, afin que les dégâts humains, matériels et environnementaux des inondations dans le Zou soient bientôt uniquement conjugués au passé.

Lors de cette rencontre, les termes de référence des études préalables à l'élaboration d'une stratégie de gestion des eaux pluviales ont été validés. L'enveloppe des dépenses a été arrêtée (550 000 €) et des démarches ont été décidées pour la recherche de financements. L'Agglomération Seine-Eure consacrera 3 exercices budgétaires du 1 % Oudin-Santini, un dossier sera présenté à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, des contacts seront pris auprès d'institutions belges et des partenaires tels que l'AFD, l'UE, la Banque Mondiale seront également sollicités.

### Le soutien aux associations locales de solidarité internationale

Les élus de l'Agglomération ont poursuivi en 2014 leur dispositif de soutien aux associations du territoire qui s'engagent dans des projets de développement local dans des pays du Sud.

L'Agglo anime le réseau de ces associations pour favoriser la connaissance mutuelle et faire émerger des partenariats à l'échelle du territoire.



## La participation de l'Agglo à la Semaine de la solidarité internationale

L'Agglomération Seine-Eure participe depuis 5 ans à la semaine de la solidarité internationale. Pour fêter cet anniversaire, le programme mettait à l'honneur le Bénin, à travers une exposition de photographies « Regards croisés » et des représentations théâtrales.

Inaugurée le 18 novembre, cette exposition « Regards croisés » a permis de croiser le regard entre deux photographes, l'un français, Jean-Pierre Sageot, et l'autre béninois, Ange Gnacadja. Tous deux ont respectivement sillonné les territoires de Bohicon et de Seine-Eure. Au fil de vingt panneaux répartis sur trois communes (Pont-de-l'Arche, Val-de-Reuil et Louviers), les visiteurs ont pu découvrir pendant un mois des scènes de la vie quotidienne, économique, culturelle et spirituelle.

Par ailleurs, l'Agglo a accueilli la pièce de théâtre Maia de la compagnie béninoise Label Mafi'Art composée de Fidèle Anoto, comédien, Soulemame Laly, comédien et de Gladys Makou, régisseuse. Ce spectacle a été joué à 13 reprises dans les communes de Pont-de-l'Arche, Poses, Les Damps, Heudebouville, Igoville, Tostes, Val-de-Reuil, Amfreville-sur-Itton, Alizay, Montauve, Andé, Le Vaudreuil et Louviers. Près de 950 personnes ont pu découvrir ce spectacle et échanger avec les artistes à l'issue de chaque représentation.



Inauguration de l'exposition « Regards croisés » à Pont-de-l'Arche le 18 novembre



Pièce de théâtre Maia de Fidèle Anoto dit le Baobab et Guy G. Kponton dit Petit Prince

## AGENDA 21 ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21 est la colonne vertébrale des politiques de l'Agglomération. L'ensemble de ses politiques en est imprégné. A ce titre, l'Agglo mène diverses actions tout au long de l'année auprès des citoyens et des élus du territoire.



## De nombreuses actions de sensibilisation auprès des habitants...

### ► Ateliers vidéo du développement durable

Cette action, déjà proposée en 2013, a été poursuivie. Dix reportages ont ainsi été tournés :

- L'égalité Homme-Femme (collège Alphonse Allais, Val-de-Reuil).
- Le Développement Durable - Projet EcoLogis (collège Alphonse Allais, Val-de-Reuil).
- Le jardin partagé de la Villette (association Les Incroyables Comestibles, Louviers).
- La passe à poissons (EPIDE, Val-de-Reuil).
- Ecole à énergie positive (école de la Vallée, La Haye-Malherbe).
- Les éco-délégués (collège Les Fougères, Louviers).
- Le DD dans la filière automobile (CFAIE - Filière Mécanique, Val-de-Reuil).
- La Seine (Conseil de Développement Durable, groupe Seine).
- Les jardins familiaux (Centre social Pastel, et son réseau de jardiniers, Louviers).
- Le commerce équitable (classe Afrique du collège Le Hamelet, Louviers).

Les films ont été projetés à l'occasion du *Festival Génération Durable*. Ils sont par ailleurs en ligne sur le site de l'Agglomération (rubrique Agenda 21).



L'association Incroyables comestibles à Louviers a mené des actions de sensibilisation au jardinage.

### ► Festival Génération Durable, du 15 au 17 octobre 2014

Pour la deuxième année consécutive, l'Agglo a participé à ce festival itinérant normand, porté par la MJC de Bernay. Durant ces trois jours, 482 personnes (407 jeunes et 75 adultes) ont assisté aux différentes projections et ont ainsi pu être sensibilisés aux enjeux du développement durable. Les ateliers vidéo ont également été projetés pour clôturer ce festival.

► Territoires de Commerce Equitable (TdCE)

Obtenu en novembre 2013 et pour deux ans, l'Agglo a reçu ce titre suite à l'élaboration d'un programme d'actions réparti en quatre axes :

- Développer les achats de produits issus du commerce équitable (Agglo et communes).
- Contribuer au développement de l'offre de produits équitables sur le territoire (commerces, restaurants...).
- Promouvoir le commerce équitable auprès des organisations locales (établissements scolaires, associations, entreprises...).
- Sensibiliser le grand public aux enjeux du commerce équitable.

L'association Artisans du Monde, premier partenaire local de l'Agglo (partenariat formalisé par une convention), a réalisé des animations dans les centres de loisirs du territoire. Une cinquantaine d'enfants a été sensibilisée aux enjeux du commerce équitable. Ces derniers ont ensuite réalisé des dessins qui ont été exposés au château de Martot. Les quatre dessins retenus ont illustré un **set de table pédagogique** diffusé à 30 000 exemplaires et distribué aux 17 établissements du territoire mobilisés durant la *Quinzaine du Commerce Equitable* (du 3 au 18 mai 2014) : 8 restaurants, 5 établissements scolaires et 4 centres de loisirs. Une rencontre autour du commerce équitable a également été organisée par l'Agglo le 12 mai au Vaudreuil.

Un premier bilan a été dressé en juin 2014 avec les acteurs locaux engagés dans le commerce équitable pour pouvoir programmer la participation à l'édition 2015.



Initiation des enfants du centre de loisirs des Damps au commerce équitable.

► Charte Forestière de Territoire

Suite à son lancement en 2013, les actions prévues en faveur des espaces forestiers et de la ressource bois, renouvelable et puits de carbone, ont débuté.

Grâce à une convention de partenariat avec Anoribois (interprofession régionale de la filière forêt-bois), l'Agglo Seine-Eure a commencé à **promouvoir la construction en bois local** (recensement des projets, intégration au Palmarès Régional, diffusion de documentation, soirée de sensibilisation auprès des élus, architectes et entrepreneurs...).

La **promotion du bois énergie** a également été assurée sur le territoire en 2014, via une convention avec l'Agence Locale de l'Energie de l'Eure (ALEC27) : Espace Info Energie, table ronde avec les agriculteurs locaux, chantiers de déchiquetage, visites de chaufferie bois... De nombreuses manifestations ont permis aux particuliers, aux agriculteurs et aux élus du territoire de s'informer sur les avantages de ce type d'énergie et de recueillir des conseils techniques.

Le volet **accueil en forêt domaniale** a lui aussi été entamé : un groupe de travail spécifique a vu le jour en avril 2014. Il regroupe les représentants des divers usagers de la forêt (randonnées, équitation, VTT...) et se réunit pour proposer des actions permettant d'améliorer l'accueil du public en Forêt de Bord-Louviers.

En décembre 2014, le comité de massif a rassemblé les différents acteurs du milieu forestier : ONF, exploitants, chasseurs, associations naturalistes et environnementales, associations sportives, services de l'Etat, élus et autres partenaires. Cette rencontre fut l'occasion de faire le point sur le contexte forestier, d'échanger autour des différents enjeux et des premières pistes d'action du groupe Accueil.

... mais aussi des actions de mobilisation pour les citoyens et les élus

► Charte d'Eco-Engagement des communes

A l'automne, 10 communes ont signé la nouvelle charte d'éco-engagement réalisée grâce aux échanges avec les communes.

Le Club des communes s'est réuni deux fois en 2014. 12 communes ont participé à chacun de ces 2 rendez-vous du « club ». Celui de juin était consacré à la gestion différenciée des espaces verts. La Fredon de Haute-Normandie (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est venue présenter les techniques alternatives aux produits phytosanitaires. En décembre, l'Ademe et l'association Artisans du Monde ont animé ce deuxième rendez-vous pour sensibiliser les élus aux achats responsables.

L'Agglomération a également été mobilisée à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) pour participer à la réflexion nationale sur les « Agendas 21 de demain ».

► Conseil de développement durable « C2D »

Les Conseils de Développement sont des instances de participation citoyenne, créées par la loi Voynet de 1999, pour les Agglomérations et les Pays. Suite au renouvellement des élus communautaires et les Pays. Suite au renouvellement des élus communautaires au printemps 2014, la composition du Conseil de Développement Durable (C2D) a elle aussi été revue. Les anciens membres du C2D ont clôturé leurs réflexions par l'élaboration d'un « Livret Blanc » remis aux nouveaux élus, en guise de transition. Ce document est disponible sur le site internet de l'Agglo (rubrique Publications).

A l'automne, un appel à candidatures élargi a été lancé pour renouveler le C2D. 80 personnes ont été recrutées avant les vacances de Noël. Plusieurs d'entre eux avaient déjà participé au précédent C2D, mais beaucoup sont nouveaux. Le C2D a donc fait peau neuve, prêt pour travailler sur des projets 2015/2020.

POLITIQUE DE LA VILLE

L'Agglomération Seine-Eure a la compétence Politique de la ville. A ce titre, elle intervient dans les domaines de la santé et du social, de l'habitat et du cadre de vie, de l'insertion professionnelle, la réussite éducative ou encore la prévention et la sécurité.



La cohésion sociale

► La programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale a permis le développement d'actions de solidarité au profit des habitants de Pitres, Le Manoir, Pont-de-l'Arche, Val-de-Reuil et Louviers pour un montant total de 1 303 326 €, avec une participation de l'Etat à hauteur de 155 400 € et de 168 880 € pour l'Agglo Seine-Eure. Au total, 20 projets ont été soutenus.

Cette enveloppe financière permet aux communes et aux acteurs sociaux d'intervenir sur les champs suivants :

- Santé/social
- Habitat/cadre de vie
- Insertion professionnelle et emploi
- Education/culture
- Prévention/sécurité

► Exemple

Le projet « Ateliers des mots » porté par l'association « La Maison des mots ». Il s'agit d'un atelier d'alphabétisation travaillant sur une double prise en charge à la fois instructive et éducative, afin de renforcer aussi pour ceux qui sont en situation de parentalité leur place dans la vie scolaire de leur enfant.

L'objectif de l'action est d'inscrire ou réinscrire des habitants qui sont bien souvent des parents dans la vie locale à travers l'apprentissage des savoirs de base.

Des ateliers ont été mis en place autour de :

- l'alphabétisation, illettrisme et français langues étrangères,
- l'apprentissage de la lecture, de l'écriture,
- le calcul de base et technique opératoire,
- le travail sur l'actualité afin d'ancrer chacun dans le présent par la connaissance, développer son esprit critique et d'être ainsi des citoyens à part entière,
- la maîtrise de la vie quotidienne.

36 718 €  
coût de l'opération

10 000 €  
de subvention  
(5 000 de l'Etat et 5 000 de l'Agglo)

736 demandes enregistrées  
(681 demandes résolues, 55 demandes ont été abandonnées)

► Le réseau collaboratif autour des modes de garde

Dans le cadre de la politique de cohésion sociale, l'Agglo Seine-Eure coordonne et anime, en partenariat avec la CAF, un réseau de professionnels de la petite enfance.



Cela permet :

- de structurer un réseau de professionnels,
- de travailler régulièrement en groupe de travail afin de solutionner collectivement les difficultés de mode de garde des familles.

Pour cela, un outil technique informatisé a été élaboré (appelé « Casou »). Les professionnels l'utilisent tous pour échanger des informations concernant le mode de garde recherché. C'est également un espace de mutualisation des ressources entre professionnels.

Enfin, une fonction d'observatoire permet d'avoir un regard prospectif sur l'offre et la demande de garde.

En 2014, le réseau Casou est composé des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse de Louviers, la Crèche inter-entreprises Cascadine, le service Petite Enfance de Val-de-Reuil, le Jardin des Petits Choux au Vaudreuil, le Relais Assistantes Maternelles « A petits pas », la crèche Bidibul de Pont-de-l'Arche et l'Espace des 2 Rives à Pitres et Le Manoir.

Un travail spécifique sur l'accueil d'urgence et la perception par les parents des modes d'accueil (individuel et collectif) a été mené aboutissant sur une pratique harmonisée de l'accueil d'urgence et une enquête auprès des familles sur leur perception des modes d'accueil.

► Exemple

« Un enfant, une réponse », un exemple pour une famille habitant une commune de l'Agglo

La famille rencontre un des référents Petite Enfance qui lui présente l'ensemble des modes d'accueil sur le territoire. La famille a le choix (dans la limite des places disponibles et des contraintes horaires) de faire garder son enfant soit par une assistante maternelle soit dans une crèche et sur le territoire le plus proche de son domicile ou lieu de travail, selon la pertinence. Le référent saisit alors la demande dans l'outil Casou, elle sera visible par l'ensemble des partenaires Petite Enfance, ils pourront proposer une solution à la famille. La famille n'a ainsi qu'une seule démarche à effectuer, elle n'a pas besoin d'aller dans chaque structure déposer une demande.

« Expérimentation mon-enfant.fr »

Dans le cadre de la version 3.0 du site de la Cnaf mon-enfant.fr, l'Agglomération Seine-Eure expérimente la pré-inscription en ligne pour trouver son mode d'accueil. Une fois le formulaire rempli la famille est contactée, conseillée et accompagnée dans sa démarche par un référent Casou.

Le volet insertion professionnelle et emploi

► La clause d'insertion sociale dans les marchés publics

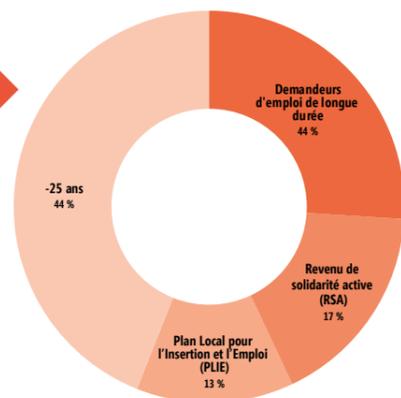
La commande publique est un véritable levier pour la cohésion sociale et peut être mobilisée pour agir sur l'emploi local. Des dispositifs juridiques existent (articles 5, 14, 15, 53 et 30 du Code des Marchés Publics) et permettent de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi.

L'article 5 du CMP impose aux acheteurs publics de s'interroger sur la définition de leurs besoins et de prendre en compte, lorsqu'ils en ont la possibilité, les objectifs de développement durable dans leurs achats. Il s'agit d'une obligation d'ordre constitutionnel et pas uniquement du Code des Marchés Publics. Ils peuvent intégrer dans leurs appels d'offres des clauses environnementales mais aussi des clauses sociales.

La clause d'insertion sociale a été mise en œuvre sur 8 opérations en 2014. Ces chantiers concernent les communes de Val-de-Reuil, Louviers, Pont-de-l'Arche et Incarville. Ces opérations ont permis le retour à l'emploi de 23 personnes.

Ces 23 personnes positionnées ont effectué en moyenne 4 mois de travail en mission intérimaire, en contrat de d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou CDD.

Les publics mis en poste par catégorie



Les postes sur lesquels ces publics ont travaillé sont : coffreur/bancheur, manœuvre travaux publics, manœuvre bâtiment, agent d'entretien des espaces verts, électricien, agent d'entretien des locaux.

Dans le cadre des Programmes de Renovation Urbaine (PRU), des personnes résidentes sur les quartiers prioritaires (Maison Rouge et Germe de Ville) ont été mises en poste sur ces opérations comme le stipule clairement la charte locale d'insertion. Sur les opérations financées par l'Agglomération la plupart des demandeurs d'emploi résident bien sur notre territoire comme le souhaitent les élus communautaires.

D'autre part, les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics permettent indirectement de pouvoir travailler sur d'autres problématiques personnelles tout comme la santé, la mobilité, le logement, etc.

► Exemple

M. L. réside sur le quartier de Maison Rouge à Louviers. Malgré quelques expériences réussies durant quelques années sur notre territoire, ce père de famille ne parvenait pas à rester en poste. Il a été intégré au départ sur une opération d'aménagement extérieur avec l'entreprise Minéral Service. Après des contrats intérimaires consécutifs et une reprise de confiance, il a signé un contrat à durée déterminée et travaille toujours pour cette même entreprise.

Le Pôle Mobilité et Insertion

Le Pôle Mobilité et Insertion a pour mission de favoriser les déplacements et de développer l'autonomie des personnes en difficulté de mobilité sur notre territoire dans 3 domaines prioritaires : l'emploi, la formation et la santé.

Cinq actions sont menées par l'association IFAIR, la MJC de Duclair et l'Espace des 2 rives de Pîtres.

► Inser-Volant, MJC de Duclair

La MJC de Duclair propose des sessions d'apprentissage à la conduite pour des personnes en difficulté d'assimilation et d'apprentissage ne pouvant prétendre au passage du permis B en auto-école dite classique.

Cette action a pour objectifs de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de ces publics en difficultés, de permettre une mise en valeur de leur capacité individuelle au sein d'un groupe, et créer un comportement de conducteur responsable.

- 2 sessions de formation à l'obtention du permis de conduire B
- 14 bénéficiaires

► Auto-école associative, Espace des 2 rives à Pîtres

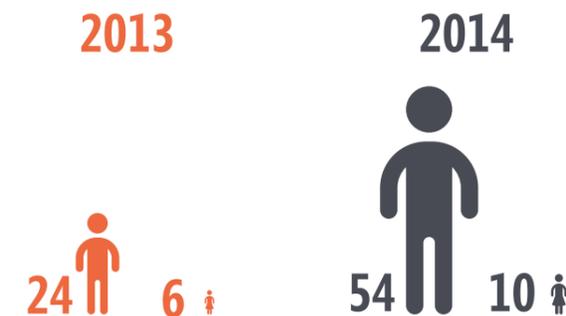
Cette action mise en œuvre depuis 2012 est similaire à l'action « Inser'volant » et s'applique sur le territoire de Pîtres, Le Manoir, Alizay, Amfreville-sous-les-Monts, Pont-de-l'Arche, Les Damps, Igoville, Criquebeuf-sur-Seine, Montaure, Tostes, Martot.

L'enjeu est de favoriser la mobilité des personnes en recherche d'emploi ou qui souffrent d'isolement social grâce à une formation au permis de conduire étape souvent incontournable dans un parcours d'insertion.

- 24 personnes âgées de plus de 18 ans dont 12 bénéficiaires du RSA
- 2 sessions de 5 mois chacune

► Atelier « deux roues », association IFAIR

Cette action permet à des personnes ayant des difficultés sociales de louer des mobylettes ou des scooters électriques. Elle s'adresse essentiellement aux publics les plus à l'aise avec ce mode de déplacement.

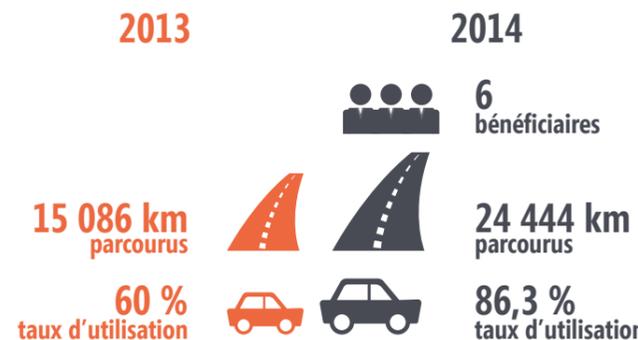


Evolution du nombre de bénéficiaires de l'atelier « deux roues » de l'association IFAIR

► Parc locatif sans permis, association IFAIR

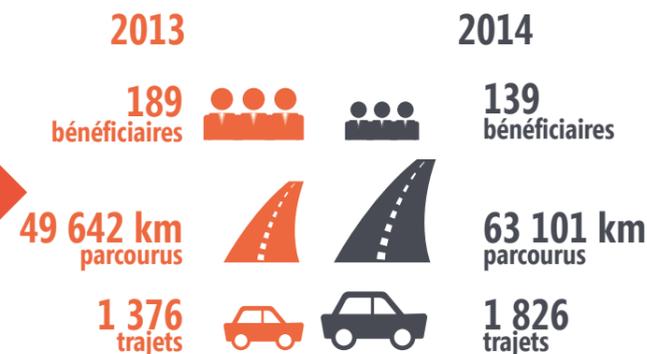
Depuis 2009, l'association IFAIR s'est dotée de véhicules sans permis à moteur thermique pour des personnes rencontrant des difficultés face à l'utilisation des 2 roues et quand le transport à la demande est impossible. L'accès pour les publics à ce service est identique à celui du parc cyclomoteurs.

L'action a fonctionné avec 2 véhicules jusqu'en octobre où un des deux véhicules a été détruit et n'a pas pu être remplacé.



► Le transport à la demande, association IFAIR

Cette action concerne les publics les moins mobiles pour une durée de 3 mois. Elle fonctionne avec 2 chauffeurs permanents et 2 véhicules. Le transport à la demande est utilisé par des bénéficiaires suivis par le Conseil Départemental, l'Agglomération (à travers le PLIE), Pôle Emploi, les communes et la Mission Locale.



## Le volet santé

### ► Le Réseau Local de Promotion de la Santé

Une coordinatrice anime à temps plein le réseau d'acteurs qui travaillent dans le champ médico-social. L'activité tourne autour de 3 axes : l'animation et la coordination du Contrat Local de Santé, le suivi du Point relais-documentation (appelé le PEPS) et l'aide au montage de projets pour les partenaires locaux.

Le Contrat Local de Santé a été signé en 2012. Il vise à définir un programme d'actions autour des champs de la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social, la santé-environnement et la promotion de la santé vers les personnes âgées.

Ce dispositif permet à l'Agglomération :

- de financer des actions de santé en milieu scolaire, en lien avec des associations, des structures publiques et des professionnels ;
- de former les professionnels du territoire (travailleurs sociaux, responsables associatifs, animateurs éducatifs...)
- de travailler avec les professionnels de santé de l'Agglomération afin d'améliorer l'offre de soins (Agence Régionale de Santé, Coordination Santé Seine-Eure, Centre Hospitalier Intercommunal d'Elbeuf – Louviers).

L'Agglomération peut également apporter un appui méthodologique aux communes ou aux structures qui souhaitent mettre en place un projet de santé.

- **14 projets de santé financés**
- **115239 € de subventions sur fonds propre de l'Agglomération et 68216 € de l'Agence Régionale de Santé.**

Une formation destinée aux professionnels du travail social et de la santé a été proposée afin de repérer la crise suicidaire chez les personnes âgées, sujet tabou et complexe pour les multiples intervenants qui côtoient ces publics. Avoir un cadre de référence, une meilleure compréhension et une procédure adaptée permet à chacun de travailler dans de meilleures conditions.



### ► Le PEPS (Point Education Promotion de la Santé)

En mai 2013, l'Agglomération a ouvert un Point Relais Documentaire. Ce lieu permet d'aider les professionnels, les étudiants, les bénévoles ou encore les élus à monter un projet de promotion de la Santé.



Ce PEPS fonctionne comme une bibliothèque. Un simple rendez-vous permet de s'y rendre afin de consulter ou emprunter de nombreux outils gratuitement :

- de la documentation : brochures, affiches, mallettes pédagogiques pour communiquer et promouvoir la santé ;
- des jeux de société pour sensibiliser à la nutrition, la lutte contre le Sida, la contraception, le tabac, la drogue, l'alcool, la parentalité, la violence, l'hygiène, etc. ;
- des accessoires comme une mâchoire et une brosse à dents géantes pour mieux faire comprendre la nécessité d'une bonne hygiène bucco-dentaire aux enfants ;
- des vidéos pédagogiques.

Ces outils ne sont pas une fin en soi. Ils restent seulement des supports à utiliser lors des animations. C'est un moyen d'atteindre des objectifs dont le but est une amélioration de la santé globale de la population.

En plus de cet accompagnement documentaire, le point relais propose un accompagnement méthodologique pour la mise en place de projets. Il peut se manifester par une recherche de financement, de ressources matérielles, de ressources humaines, un diagnostic ou bien l'évaluation d'un projet.

Ce point relais aide tous ceux qui veulent mettre en œuvre une démarche de promotion de la santé auprès de la population du territoire. Toutes les thématiques, pour tous les âges peuvent y être abordées.

### En pratique

Le PEPS se situe dans les locaux de l'Agglomération Seine-Eure, 1 place Ernest Thorel à Louviers.

Il est ouvert pour les professionnels, étudiants, bénévoles et élus du territoire quel que soit leur champ d'activité (sanitaire, social, médico-social, éducatif, culturel, industriel, agricole) sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Il est accessible aussi en dehors de ces créneaux, sur rendez-vous au 02 32 50 85 73.

L'initiative est financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) avec le soutien de l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS).

## La Maison de Justice et du Droit (MJD)

### ► Le déménagement de la Maison de Justice

La MJD existe sur le territoire depuis 2001. Depuis juin 2014 elle se situe dans le nouveau bâtiment de l'Agglomération, 4 rue Pierre Le Massif, à proximité de Pôle Emploi.

Elle s'inscrit dans une démarche plus globale de partenariat et dans une politique générale de rapprochement des services publics et des citoyens. Mis à part le Conseil de Prud'hommes, elle est la seule structure à caractère judiciaire de l'Agglomération depuis la fermeture du Tribunal d'instance de Louviers le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

L'Agglomération Seine-Eure a créé un poste de coordinatrice de la Maison de Justice et du Droit depuis juin 2013 afin de permettre la continuité du service public. Cette création de poste s'est déroulée en étroite partenariat avec le Ministère de la Justice.

### ► Un service de proximité

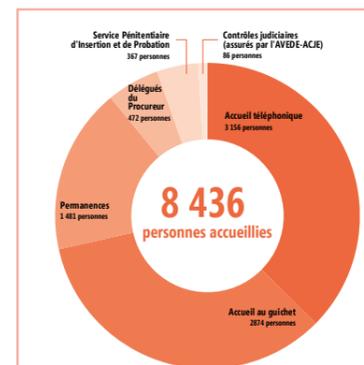
La Maison de Justice et du Droit a pour mission d'accueillir, aider, et informer gratuitement et en toute confidentialité les habitants. Elle vise à leur offrir les moyens de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires et ainsi à leur faciliter l'accès au droit.

Elle propose un service de conciliation en matière civile, le conciliateur de justice est chargé de faciliter en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement amiable de certains litiges (problèmes de voisinage etc....).

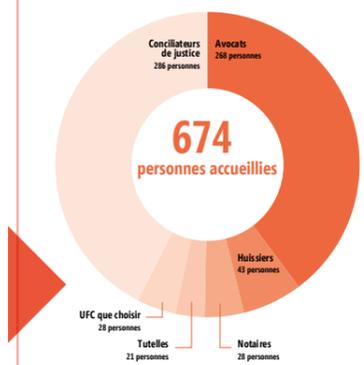
Elle constitue un cadre privilégié pour mettre en œuvre les alternatives aux poursuites pénales à l'encontre des auteurs d'infractions pénales.

La Maison de Justice et du Droit est placée sous l'autorité conjointe du Procureur de la République et du Président du Tribunal de Grande Instance d'Evreux.

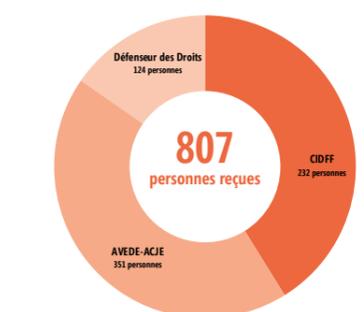
Elle est ouverte les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et le mercredi de 13 h 30 à 17 h 30.



Répartition des personnes accueillies à la Maison de la Justice et du Droit



Répartition des personnes accueillies par type de permanences à la Maison de la Justice et du Droit



### ► Les structures qui tiennent des permanences à la MJD

Le Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) accueille un public majoritairement féminin en matière de droit de la famille : informations sur le divorce, la séparation de corps, le droit de visite et d'hébergement, la demande de pension alimentaire et les violences conjugales.

L'AVEDE-ACJE (association d'aide aux victimes) assure une permanence hebdomadaire au sein de la Maison de Justice et du Droit pour accompagner et informer les victimes d'infractions pénales sur la plainte, la médiation pénale, les démarches administratives, les dossiers de la C.I.V.I (Commission d'Indemnisation des Victimes), etc.

Le Délégué du Défenseur des Droits assure une permanence hebdomadaire.

La loi du 29 mars 2011 a créé une nouvelle Autorité constitutionnelle indépendante : le Défenseur des droits. Il est nommé depuis juin 2011 pour 6 ans. Il succède, dans ses missions, à quatre autorités administratives indépendantes :

- le Médiateur de la République,
- le Défenseur des enfants,
- la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde),
- la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CDS).

Nombres de personnes reçues par les structures

## L'emploi

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) propose un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi à tous les demandeurs d'emploi du territoire de l'Agglomération. Pour cela, une équipe de 6 conseillers en insertion assure un accueil de proximité sur le territoire avec des permanences à Pont-de-l'Arche, Louviers, Val-de-Reuil et sur le chantier d'insertion « Les Jardins de Neustrie ».

En 2014, 380 personnes ont été suivies dans le PLIE.

Pour mener à bien ces accompagnements, le PLIE met en place des actions au travers de parcours individualisés :

- Action de parrainage pour des adultes par des salariés d'entreprises
- Aide à la mise en place de formations individuelles ou collectives

Le PLIE, financé par du Fonds Social Européen (FSE) 2007-2013, a continué d'accueillir de nouveaux participants sur l'année. Un bilan sur la plus-value du PLIE a été réalisé par un cabinet extérieur. Les conclusions de cette étude et les négociations sur la nouvelle programmation FSE 2014-2020 ont abouti à une décision de poursuivre le PLIE avec la signature d'un nouveau protocole 2015-2019.

51 % des sorties PLIE (hors chantier d'insertion) ont débouché sur un emploi durable (emploi de plus de 6 mois).

## RÉNOVATION URBAINE

L'aménagement constitue une compétence importante pour l'Agglomération Seine-Eure. Rénovation urbaine, aménagement de lotissements, études d'urbanisme, réhabilitation de sites sont autant de grands dossiers traités chaque année par les équipes de l'Agglo.



### Les opérations au stade de réalisation

#### ► Le quartier Maison Rouge, Louviers

##### ► L'Opération de Renouveau Urbain

Débutés en 2013, les travaux de la tranche 2 se sont poursuivis en 2014.

La démolition de l'immeuble Avre d'Eure Habitat a été lancée le 28 janvier 2014. Un accord entre les partenaires du projet ANRU a été conclu courant 2014 pour financer les surcoûts liés au désamiantage.

Construit sur la prairie des Fougères, le centre social et l'accueil loisirs, baptisé *La Chaloupe*, est le deuxième équipement du programme ANRU. Il a été inauguré le 21 juin.

Un livre faisant le portrait de 15 hommes et femmes de tous horizons est le résultat du travail de mémoire, mené avec les habitants depuis l'été 2013.

Deux diagnostics en marchant ont été organisés avec les habitants, préfigurant le dispositif de Gestion urbaine et sociale de proximité.

##### ► La création d'un pôle commercial

Les travaux de construction ont repris le 4 mars, pour se poursuivre jusqu'en fin d'année. En décembre 2014, la construction du bâtiment était quasiment terminée.

En parallèle, la Sodevil, missionnée dans le cadre d'un mandat pour la commercialisation des commerces, a poursuivi son travail, aboutissant à la signature de plusieurs promesses de bail au cours de l'année, dont une concernant l'implantation d'une supérette sous l'enseigne Proxi.



#### ► La Côte de la justice, Louviers

Au dernier trimestre 2014, les travaux d'aménagements paysagers, de voiries et de réseaux ont débuté sur une partie des terrains de la Côte de la justice, situés à proximité immédiate du quartier Maison Rouge et du quartier Pichou.

Ces travaux d'aménagement préalables permettront d'accueillir les futures constructions d'Eure Habitat, correspondant aux logements sociaux démolis dans le cadre du projet de l'ANRU Maison Rouge. Parallèlement, des acquisitions foncières sont toujours en cours sur le reste de la Côte de la justice, acquisitions réalisées par le biais de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.



### Les études opérationnelles

#### ► Le Cœur de village, Saint-Etienne-du-Vauvray

Les études de maîtrise d'œuvre sont en cours et correspondent à l'aménagement de la dernière tranche du lotissement « cœur de village ». Cette troisième tranche comprendra 18 parcelles destinées à de l'habitat individuel ainsi que deux parcelles pouvant accueillir des logements locatifs.

#### ► La Friche Audresset, Louviers : préparation des travaux de démolition sélective et confortement

Suite aux études de maîtrise d'œuvre qui se sont déroulées en 2013, l'Etablissement Public Foncier de Normandie a mené en 2014 une procédure d'appels d'offres pour la réalisation des travaux de confortement et de démolition des bâtiments présents sur le site (2 bâtiments conservés près de l'entrée, y compris la façade comportant le médaillon).

L'objectif est de permettre la réalisation de ces travaux en 2015. Par ailleurs des négociations ont été menées dans le cadre de la préparation du contrat d'Agglomération 2014/2020 pour permettre la prise en charge des surcoûts liés à l'ampleur des travaux de désamiantage.

#### ► L'aménagement du lotissement de la Prairie des Fougères, Louviers

Dans le cadre de l'aménagement des voiries et réseaux divers du lotissement, le déroulement des travaux a été planifié en deux temps pour limiter les dégradations sur les aménagements neufs lors des chantiers de construction des habitations.

La première phase intervenue, presque achevée en décembre, a eu pour objectif de permettre un accès aux terrains créés lors des travaux de construction (réseaux dans le lotissement et voiries provisoires). La seconde phase permettra la réalisation des aménagements définitifs.

Elle comprendra notamment les revêtements de sols, la piste cyclable, les aménagements paysagers, ainsi que la réalisation d'un micro giratoire au débouché de la rue Massacre. Cette seconde phase de travaux différés interviendra lorsque les constructions auront été réalisées.

En parallèle, concernant la commercialisation des 22 lots créés dans le lotissement (19 en individuel ou individuel groupé et 3 lots destinés à l'habitat collectif), un travail a été mené avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer pour permettre le déblocage des parcelles inscrites dans la maquette ANRU de Maison Rouge en tant que contrepartie pour Foncière Logement. Le désengagement de Foncière Logement sur ces terrains a en effet nécessité une réflexion et des échanges afin de sélectionner un opérateur de substitutio. La programmation doit répondre à l'objectif de diversification de l'habitat dans le quartier, excluant le logement locatif social pur, et proposant en priorité du logement en location accession sous forme de logements individuels groupés.



## Les études pré-opérationnelles

### ► La Zone d'Aménagement Concerté, Le Manoir

L'Agglomération Seine-Eure souhaite mettre en place un projet d'aménagement global maîtrisé sur une des dernières emprises foncières de la commune et ainsi maîtriser la production de logements au regard de la pression foncière considérable et répondre aux besoins en termes de logements en proposant une offre diversifiée.

Pour ce faire, le dossier de Déclaration d'Utilité Publique a été réalisé en 2014 et la commune est en cours de modification de son PLU afin d'intégrer ce projet à son document d'urbanisme.

*Le friche CINRAM située à Louviers représente une emprise foncière de plus de 9 ha.*

### ► La Zone d'Aménagement Concerté, Herqueville

L'Agglomération Seine-Eure souhaite aider la commune d'Herqueville qui a subi une baisse démographique de près de la moitié de sa population depuis 1975 par la création de 34 logements sur une emprise foncière située en continuité du bâti existant. L'objectif est de renforcer son attractivité résidentielle tout en répondant à des situations sociales et générationnelles diversifiées.

Pour contribuer à sa mise en œuvre, la commune lance la modification de son document d'urbanisme pour permettre la réalisation de la ZAC.

### ► La reconversion de la friche Thorel-Est, Louviers

L'étude de reconversion engagée en 2013 s'est achevée en mars 2014, par la proposition d'un programme mixte de reconversion du site, comportant notamment de l'activité commerciale, des services, des logements en accession, ainsi qu'une résidence services à destination prioritairement de personnes âgées.

L'étude a également permis de mettre en évidence l'intérêt de conserver et réhabiliter une partie du bâti, celle qui correspond aux sheds située le long du boulevard de Crosne. A cet effet, des négociations ont été menées en lien avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie afin d'inscrire les travaux de démolition et de réhabilitation partielle du site au contrat d'Agglomération 2014/2020.



*Située à Louviers, la friche Thorel-Est est inscrite au contrat d'Agglomération 2014/2020.*

### ► La reconversion de la friche Labelle, Saint-Pierre-du-Vauvray

Dans le cadre d'une étude de recomposition urbaine du centre-ville réalisée en 2012, un programme d'actions avait été proposé. Celui-ci mettait en évidence l'enjeu que constitue pour la commune la reconquête de cette partie du territoire.

Localisé en cœur de village, ce gisement foncier, partiellement occupé, permettrait à la collectivité de développer un nouveau quartier d'habitat et d'activités répondant à des besoins identifiés par la commune et l'Agglo, sans consommer d'espaces naturels ou agricoles.

Une procédure de consultation pour la sélection d'un bureau d'études a été menée courant 2014, suite à la signature d'une convention confiant à l'Etablissement Foncier Public de Normandie la réalisation d'une étude de reconversion au titre du fonds friche.

L'étude est prévue pour 2015. A l'issue de cette démarche, et sur la base du programme et du parti d'aménagement qui sera validé, la collectivité devra pouvoir prendre les décisions concernant les actions à entreprendre : acquisitions foncières, dépollutions éventuelles, travaux à réaliser, mode de réalisation...

### ► La reconversion de la friche CINRAM, Louviers

Portée par l'Etablissement Public Foncier de Normandie depuis janvier 2014 pour une durée de 5 ans, CINRAM constitue une emprise foncière de plus de 9 hectares qui abritait jusqu'en septembre 2012 le site de production et de conditionnement de l'entreprise CINRAM spécialisée dans la fabrication de DVD.

La réutilisation de ce site au fort potentiel de développement constitue un enjeu majeur pour le développement du territoire de l'Agglomération Seine-Eure, notamment de par l'opportunité qu'elle offre de régénérer ce secteur délaissé pour y implanter un programme à dominante d'activité économique liée au numérique.

Aussi, lors des négociations menées dans le cadre de la préparation du contrat d'Agglomération 2014/2020, plusieurs actions visant à la reconversion de ce site ont été inscrites : la réalisation d'une étude de faisabilité et de programmation en vue de l'implantation d'un pôle numérique, une étude plus générale de réutilisation et de niveau de pollution, menée dans le cadre de la politique de résorption et de reconversion des friches, et, selon les résultats de ces études, des travaux de démolition et de dépollution.

## AIDES À DOMICILE

**Le Pôle Solidarité et Aide aux Publics est rattaché à la Direction de l'aménagement, du développement et de la solidarité. Sa mission est de garantir la continuité et la qualité de service, dans le respect des orientations communautaires, des politiques et des législations relatives à ses différents services.**



Le service maintien à domicile concerne les personnes qui connaissent des difficultés dans les tâches de la vie quotidienne et qui demandent une prise en charge auprès du Conseil Départemental ou des caisses de retraite.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) est un service social au sens de la loi du 2 janvier 2002. Ses actions sociales sont encadrées par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Conformément à la loi du 2 janvier 2002, le SAAD s'engage à assurer un accompagnement personnalisé dans le respect de la citoyenneté des personnes qui ont « le choix et la maîtrise de leur existence ».

Le SAAD intervient sur les communes d'Alizay, de Criquebeuf-sur-Seine, de Tostes, de Montaure, d'Igville, de Martot, des Damps, de Pont-de-l'Arche, de Pîtres et du Manoir, sans reprise de nouveaux dossiers depuis 2009.

Les bénéficiaires sont toutes les personnes de ces territoires, retraitées, handicapées, malades ou accidentées de tout âge dont l'état de santé nécessite de façon temporaire ou régulière un soutien dans les actes de la vie quotidienne.

Le SAAD intervient dans le cadre d'une prestation de service et assure le maintien à domicile des personnes par l'intermédiaire d'agents en CDI et CDD recrutés par la collectivité (36 agents sur l'année 2014).

Le SAAD concourt principalement :

- au soutien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou accidentées de tout âge et dont l'état de santé nécessite la présence d'une aide,
- à la préservation ou à la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne,
- au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage (familial, institutionnel, et médical si nécessaire).

Ces actions du service sont portées par des valeurs fortes. Les principes d'accompagnement du service impliquent :

- Le respect de la singularité de la personne (caractère unique de chaque individu).
- La maîtrise de son projet et des choix nécessaires à sa réalisation.
- La relation de confiance, l'échange, l'écoute, le faire-ensemble.

En septembre 2014, l'Agglomération Seine-Eure a délibéré pour étendre la compétence aide à domicile à tout son territoire.

## Chiffres 2014

- 90 bénéficiaires
- 23 659 heures

## ENFANCE JEUNESSE

**Le Pôle Solidarité et Aide aux Publics est rattaché à la Direction de l'aménagement, du développement et de la solidarité. Sa mission est de garantir la continuité et la qualité de service, dans le respect des orientations communautaires, des politiques et des législations relatives à ses différents services.**

En septembre 2014, les élus de l'Agglomération ont délibéré pour étendre la compétence enfance jeunesse à tout le territoire avec une déclinaison de l'intérêt communautaire limitée aux équipements d'Alizay, Montaure, Les Damps, Criquebeuf-sur-Seine et Martot.

Le service enfance-jeunesse s'adresse à un public déterminé : jeunes de 0 à 18 ans et leurs familles.



### Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

**Les six accueils de loisirs sont ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires à 7 heures et ferment à 18h30. Ces ateliers éducatifs sont organisés sur le temps du midi.**

► **Alizay** (La Maison du Temps Libre et le Monde des Couleurs)  
73 000 h réalisées en 2014 avec une moyenne de 28 enfants sur le temps périscolaire et 51 enfants sur le temps extrascolaire.

► **Montaure** (La Ruche)  
50 000 h réalisées en 2014 avec une moyenne de 32 enfants sur le temps périscolaire et 34 enfants sur le temps extrascolaire.

► **Les Damps**  
40 000 h réalisées en 2014 avec une moyenne de 26 enfants sur le temps périscolaire et 27 enfants sur le temps extrascolaire.

► **Criquebeuf-sur-Seine** (Les Fripouilles)  
62 000 h réalisées en 2014 avec une moyenne de 24 enfants sur le temps périscolaire et 35 enfants sur le temps extrascolaire.

► **Martot** (accueil périscolaire)  
10 000 h réalisées en 2014 avec une moyenne de 10 enfants.

► **Le secteur « adolescents »**  
Ouverture pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis, accueil périscolaire les mardis et vendredis soirs, séjours de vacances hiver et été. Nombre d'heures réalisées en 2013/2014 : 7 832 h. Moyenne de fréquentation à l'heure : 10 jeunes (sans les séjours).

### La petite enfance

► **Convention multi-accueil Bidibul (Pont-de-l'Arche)**  
40 places dont 11 places en équivalent temps plein pour les communes de l'ex territoire Seine-Bord. Ce qui représente une capacité d'accueil de 99 440 heures. 81 072,45 heures ont été facturées. Le taux d'occupation est de 81,53 %.

► **Convention avec l'Espace des Deux Rives (Pîtres)**  
7 600 heures sont réservées au multi-accueil du Manoir pour les familles de l'ex territoire Seine-Bord.

► **Convention avec Pont-de-l'Arche (Le relais assistantes maternelles)**  
81 assistantes maternelles (communes de l'ex territoire Seine-Bord), 248 places (387 avec Pont-de-l'Arche).

#### ► La réforme des rythmes scolaires

Depuis 2013, le pôle solidarité élabore un projet éducatif de territoire partagé et vivant. Ce dernier s'appuie sur des propositions issues de concertations avec tous les acteurs de l'éducation.

Dix contrats d'avenir ont été recrutés en décembre 2013 et formés sur les structures gérées directement par l'Agglo. Un plan de formation aux métiers de l'animation (AFPS, BAFA, BAFD, BPJEPS) a été conçu pour former ces nouveaux animateurs. Chaque contrat d'avenir est accompagné par un professionnel de l'animation tout au long de son parcours.

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2014, les dix animateurs ont été mis à la disposition et en soutien de vingt-deux communes du territoire communautaire.



## RETOUR SUR UNE ANNÉE EN IMAGES

### L'Agglo a un nouveau siège!

Début 2014, le conseil communautaire et une large partie des services de l'Agglo ont emménagé, place Thorel à Louviers, dans les locaux du nouveau siège administratif.

Avec Pôle emploi qui s'était installé à l'automne, puis la Maison de la Justice et du droit, la Mission Locale, le PLIE et le PIMMS, le bâtiment a désormais pleinement sa vocation de centre de services publics aux habitants. Lieu de débat et de travail de l'espace communautaire et de ses 37 communes membres, le bâtiment plus grand et plus fonctionnel, inauguré fin janvier, est un exemple de réhabilitation de friche industrielle en cœur de ville. Ce nouvel espace, facile d'accès est central pour la population puisque situé sur l'axe structurant entre Val-de-Reuil et Louviers, les deux principales communes.



### Les plaisirs de l'eau à Caséo

Avec sa belle architecture extérieure et intérieure, son bassin de 50 mètres extérieur accessible toute l'année, le centre aquatique intercommunal Caséo a ouvert ses portes en février 2014. Sportifs, nageurs réguliers, occasionnels ou débutants, tout le monde y a sa place dès le plus jeune âge. Les habitants de Seine-Eure, mais aussi des Départements de l'Eure et de Seine-Maritime, ont ainsi à leur disposition un équipement très qualitatif, complet et animé par une équipe professionnelle et dynamique. Caséo n'est pas uniquement un centre aquatique, c'est aussi un lieu ludique, avec un espace entièrement dédié à la détente et à la remise en forme. Il est l'un des grands équipements inscrits au contrat d'Agglomération signé avec le Département de l'Eure et la Région Haute-Normandie.



### Changements dans la vie politique

2014 a été marquée par les élections municipales en France. En mars, les électeurs de Seine-Eure comme ailleurs devaient également désigner leurs élus communautaires. En avril, les 80 nouveaux élus, 50 hommes et 30 femmes, se sont installés dans leur mission de conseillers communautaires. Ils ont désigné Bernard Leroy comme nouveau président le 15 avril et le 22 avril, les 14 vice-présidents et le président-délégué. Dans les jours qui ont suivi, les commissions thématiques se sont mises en place et le travail des équipes a démarré. A l'automne, le conseil a décidé d'étendre les compétences jeunesse et aide à domicile, qui étaient jusque-là territorialisées sur le périmètre de 7 communes, et de prendre les compétences Très Haut Débit et électromobilité.

### Festival des Petites Scènes dans 15 communes

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le Festival des Petites Scènes s'est déplacé en juin, de commune en commune, pour une programmation éclectique. Plus de 1 600 personnes ont profité des 15 spectacles d'un bout à l'autre du territoire Seine-Eure. Gratuit, pour tous les publics, le festival a la particularité, en plus de son aspect itinérant, d'être le fruit d'une co-construction entre la Scène Nationale Evreux-Louviers et l'Agglo Seine-Eure en lien avec les communes et le monde associatif local. A l'automne, le conseil a décidé de reconduire la manifestation pour 12 communes en 2015.



### La science en fête

Chaque année, la Fête de la science, connaît un plein succès. Les entreprises du territoire qui ouvrent leurs portes à cette occasion suscitent un très vif intérêt auprès des habitants. En octobre, pour la 10<sup>e</sup> édition sur le territoire Seine-Eure, ce sont ainsi 20 entreprises qui ont reçu près de 500 visiteurs, soit la capacité maximale puisque les entreprises ont fait le choix de privilégier un accueil qualitatif et convivial avec de petits groupes.



### Fous de champignons!

Les Automnales du Château c'est : une bande de bénévoles passionnés et fins connaisseurs, plus de trois milliers de curieux de nature, des champignons à foison selon les années, une bonne dose de pédagogie, de la forêt et une bonne dose d'énergie. Octobre 2014 aura été un très bon cru pour cette belle manifestation. Avec près de 3 000 visiteurs et cueilleurs.

## RETOUR SUR UNE ANNÉE EN IMAGES

### Les artisans ont un nouveau village

Le village d'artisans de la Lisière, à Pont-de-l'Arche, a été inauguré vendredi 17 octobre. Divisé en 12 cellules, sur une surface de 1 600 m<sup>2</sup>, il accueille des activités très diverses (du vitrail d'art à la plomberie, la communication...). Il permet aux artisans de travailler dans de bonnes conditions. Sa construction est le fruit d'une réflexion et d'un constat. Nombreux sont les artisans à exercer leur activité depuis leur domicile. A l'heure de la retraite, la transmission d'entreprise ne se faisait pas dans de bonnes conditions. Le savoir-faire de ces professionnels était même, dans certains cas, définitivement perdu. Aujourd'hui les artisans ont leur village.



### Le Marathon Seine-Eure a 10 ans

La magnifique épreuve du Marathon Seine-Eure a fêté ses 10 ans le 19 octobre 2014. Un anniversaire sous le soleil et sous le signe d'une bonne humeur communicative. 794 marathoniens et 183 équipes Ekiden ont pris le départ. A l'arrivée, c'est Tura Kumbi Bechere qui a confirmé sa place de premier. Il a parcouru les 42,195 km en 2h16'25 contre 2h16'06 en 2013!

10 ans c'est aussi, une belle histoire pleine d'humanité. Celle des participants, mais surtout celle de toute une équipe qui chaque année se met en quatre pour que la fête soit toujours belle. Cette édition aura également été la dernière de Charly Hiblot, cheville ouvrière du marathon, et très apprécié par tous. Il nous a quittés brutalement au printemps 2015, et la 11<sup>e</sup> édition sera forcément différente.

### Solidaires!

La coopération internationale est inscrite dans les gènes de l'Agglo Seine-Eure. Pour fêter ses 5 ans de participation à la Semaine de la Solidarité Internationale, l'Agglo a organisé une jolie programmation en novembre. Les habitants ont pu découvrir l'exposition de photographies « Regards croisés » entre deux photographes, l'un français, Jean-Pierre Sageot et l'autre béninois, Ange Gnacadja. Tous deux ont sillonné les territoires de Bohicon et de Seine-Eure et capté un peu de l'âme des habitants des deux continents. En parallèle, des réunions techniques de travail avec les divers partenaires béninois, belges et français ont eu lieu pour faire avancer un projet lié aux ruissellements de la vallée du Zou. Enfin, une dizaine de représentations de la pièce de théâtre Maï, jouée par la compagnie de Fidèle Anato dit Le Baobab et Guy E. Kponhento dit Petit Prince a été proposée dans les communes de l'Agglo.





1, place Ernest Thorel - CS 10514  
27405 Louviers Cedex  
Tél. : 02 32 50 85 50 - Fax : 02 32 50 85 51  
Courriel : [agglo@seine-eure.com](mailto:agglo@seine-eure.com)  
**[www.agglo-seine-eure.fr](http://www.agglo-seine-eure.fr)**



[Agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/Agglo.seine.eure)



[CAseineure](https://twitter.com/CAsaineure)



[Agglo Seine-Eure](https://www.pinterest.com/Agglo-Seine-Eure/)